

Le mystère de la 11^{ème} dose d'AstraZeneca reste entier

Contraintes logistiques, coût hypothétique et formation spécifique



Lire page 3

Qualid Kebir, activiste algérien
Le soutien d'Alger à un mouvement séparatiste contre un pays voisin est un grand péché allant dans le sens des intérêts coloniaux



Page 8

L'activité portuaire affiche sa résilience au terme de l'année 2020



Page 14

La moisson du brouillard
Des tests maroco-néerlandais réalisés à Rabat pour la production d'eau potable à partir de l'humidité de l'air



Page 2

Rude épreuve camerounaise pour l'EN au dernier carré du CHAN
Houcine Ammouta : *Nous allons mettre en place les tactiques appropriées pour ce match décisif*



Page 30

La moisson du brouillard

Des tests maroco-néerlandais réalisés à Rabat pour la production d'eau potable à partir de l'humidité de l'air

Il en va des projets comme de toutes les choses de la vie. Certains peuvent sembler saugrenus au départ, mais acquièrent rapidement une importance capitale au regard de l'impact qu'ils produisent sur leur environnement socioéconomique. D'autres coulent sitôt qu'ils ont le pied à l'étrier parce qu'ils n'ont d'autre finalité que le simple lucre. D'autres enfin se maintiennent bon an mal an parce qu'ils offrent un produit ou un service dont l'utilité n'est pas cruciale.

C'est dans la première catégorie qu'il faut placer le projet de partenariat ONEE/Eurosafetygroup visant la réalisation d'un projet pilote de production d'eau potable à partir de l'humidité de l'air.

Ayant fait l'objet d'un accord de partenariat global signé en mai 2019, ce projet ambitieux d'approvisionnement des petites localités dépourvues en ressources superficielles en eau. A terme, il prévoit le test et l'installation de cinq unités pilotes sur différents sites du Royaume.

La première d'entre elles est en cours d'expérimentation au sein de l'Institut international de l'eau et de l'assainissement relevant de l'ONEE à Rabat. Ses premiers résultats seront disponibles dans un délai d'un mois et permettront de cerner les trois principaux paramètres de prise de décision quant à une utilisation du procédé à une échelle plus large, à savoir le coût, la quantité et la qualité de l'eau produite.

De fait, il ne s'agit là ni plus ni moins que de la mise en pratique pour la deuxième fois de notre histoire de cette idée tellement saugrenue que personne n'aurait pu l'avoir hormis quelques doux rêveurs.

La première tentative avait, en effet, consisté à transformer le brouillard qui



drapait éternellement le sommet de la montagne Boutmezguida en eau pour en alimenter cinq villages de la région de Sidi Ifni. Elle avait fait long feu malgré le fait que le procédé qui lui avait permis de voir le jour avait été mis au point il y a une vingtaine d'années au Chili par l'ONG Fog Quest et qu'il avait été expérimenté dans plusieurs pays avant d'être introduit au Maroc et mis en service le 21 mars 2015 à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau.

400 habitants des douars de Sidi Ifni avaient ainsi pu avoir de l'eau courante à domicile un certain temps; ce qui avait dispensé les femmes et les enfants d'al-

ler en puiser au puits situé à quelques kilomètres en contrebas, puis plus rien. Ce qui n'est pas sans nous rappeler que le Maroc a toujours été pionnier sur de petites niches et le premier à en oublier jusqu'à l'existence.

A titre d'illustration, il avait lancé, durant les années 80, un programme de modification climatique dénommé Al-Ghait et destiné à augmenter le taux de pluviométrie via une insémination des nuages par de l'iode d'argent.

Cette technologie dont le succès fut patent aurait dû être perfectionnée depuis lors et transformée en projet économique non seulement rentable mais

fort utile en ces temps de stress hydrique doublé de cycles de sécheresse plus ou moins longs.

En a-t-il été ainsi ? Plus ou moins, ou plutôt moins que plus, parce que personne n'en aurait plus eu souvenance n'eût été une allusion faite à son propos lors d'une récente tournée Royale en Afrique.

L'espoir que va faire naître le projet de partenariat ONEE/Eurosafetygroup de moissonner le brouillard ne devrait donc pas nous faire oublier les désillusions de Boutmezguida et d'Al-Ghait.

H.T

Renforcement de l'infrastructure de l'hôpital Ibn Baja de Taza



L'infrastructure sanitaire de l'hôpital provincial Ibn Baja à Taza vient d'être renforcée, grâce à l'extension du centre d'hémodialyse pour les patients souffrant d'insuffisance rénale et la création d'un service de médecine et de chirurgie pédiatrique.

Le premier projet vise à augmenter le nombre de bénéficiaires des séances d'hémodialyse de 117 à 240 personnes et renforcer le nombre de lits de 25 à 50 et de machines d'hémodialyse de 25 à 50 unités, ce qui permettra de croître le nombre des séances hebdomadaires à 500 au lieu de

254 auparavant.

Étalé sur une superficie couverte de 483m², ce projet sera réalisé avec un coût d'environ 10,5 millions de DH, en partenariat avec l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), l'Association provinciale de soutien aux patients en insuffisance rénale -Taza et la délégation de la santé.

L'hôpital provincial Ibn Baja à Taza a vu également le lancement du service de médecine et de chirurgie pédiatrique, aménagé avec une enveloppe budgétaire de 1,8 MDH, en partenariat avec l'INDH, dont la contribution s'élève à 600.000 DH, le Conseil de la région de Fès-Meknès avec un montant d'un million de DH et l'Association des médecins de Taza (200.000 DH), outre la contribution en matériel de la délégation de la santé.

Dans une déclaration à la presse, le directeur de l'hôpital provincial Ibn Baja, Khalid El Filali, a souligné que cette infrastructure sanitaire vise à améliorer les ser-

vices de santé fournis aux patients et à les généraliser à travers des équipements modernes, ajoutant que l'aménagement du centre d'hémodialyse pour les patients souffrant d'insuffisance rénale à Taza augmentera le nombre de bénéficiaires. Il a aussi fait savoir que cette action s'inscrit dans le cadre du plan de l'administration visant l'amélioration des services et leur généralisation.

De son côté, Abdeladime Misbah, président de l'Association des médecins de Taza, a estimé que l'aménagement du service de médecine et de chirurgie pédiatrique, qui dispose désormais de matériel dernière génération, répondra largement aux attentes des citoyens.

Il a aussi relevé que cette réalisation représente "un saut qualitatif" pour l'hôpital provincial Ibn Baja, relevant que l'association œuvrera en collaboration avec le reste des partenaires à aménager et élargir plusieurs services de l'hôpital, y compris la réhabilitation de l'hôpital Ibn Rochd à Taza.

Le mystère de la 11^{ème} dose d'AstraZeneca reste entier



Jusqu'à présent, la campagne de vaccination est lancée sur de bons rails. Au moment où l'on écrit ses lignes, 200.081 personnes ont été vaccinées selon le ministère de la Santé, en privilégiant, bien évidemment, les seniors, le corps enseignant et le personnel soignant âgés de plus de 40 ans ainsi que les autorités publiques. Mais comme il était écrit que rien ne se fera sans accroc en cette tumultueuse période de crise sanitaire, un bémol pointe le bout de son nez.

Si la fiche technique publiée par le ministère de la Santé indique que le vaccin Astrazeneca, à la différence de celui de Sinopharm, a été livré en flacons multi-doses, contenant une dizaine chacun, il semblerait que le compte n'y soit pas, ou plutôt qu'il y ait un surplus dans chaque flacon. D'après des professionnels de la santé, des flacons du vaccin d'AstraZeneca contiendraient une onzième dose. Cette information qui circule dans les milieux hospitaliers depuis le lancement de la campagne de vaccination, vendredi dernier, a été confirmée à « Médias24 » par une source au sein du ministère de la Santé. Ce dernier a révélé par la même occasion que la présence d'une dose supplémentaire

dans le flacon était somme toute « normale ». En réalité, elle correspondrait à une dose de sécurité ajoutée par le fabricant d'AstraZeneca, le Serum Institute of India, plus grand producteur mondial de vaccins.

En principe cette hypothétique dose providentielle, en ces temps de grosses tensions d'approvisionnement, offre la possibilité, avec la même quantité de vaccin, de piquer davantage de monde. Sauf que ce n'est pas aussi simple que cela. Dans un souci logistique, les autorités sanitaires auraient explicitement ordonné aux centres de vaccination de ne pas utiliser cette désormais fameuse 11^{ème} dose. Pour certains médecins, cela s'apparente à un gâchis. Mais en même temps, il semblerait que ce ne soit pas une mince affaire d'extraire ce rab de vaccin tombé du ciel.

Cela dit, une volte-face du ministère de la Santé n'est pas à exclure. Surtout si le Maroc vit l'amère expérience par laquelle sont passés les Etats européens, victimes d'un tour de passe-passe des laboratoires Pfizer-BioNTech. En effet, les labos américain et allemand ont trouvé le moyen d'amputer de 20% les livraisons de flacons de leur vaccin aux Etats membres de l'UE,

au motif qu'il est possible d'extraire une sixième dose. Une manière de réduire leurs livraisons tout en accroissant leurs revenus. Mais en parallèle, l'affaire a compliqué encore plus la logistique des campagnes de vaccination. Et pour cause, cette sixième dose

est souvent très difficile à extraire. Pour récupérer ce surplus, il faut un savoir-faire et donc une formation particulière des soignants, en plus de bonnes aiguilles. Sans oublier que cela ôte aux médecins tout droit à l'ère.

Tout a commencé dès fin décembre lorsque l'hebdomadaire allemand Der Spiegel a révélé que le partenaire de Pfizer, BioNTech, a demandé au régulateur européen de modifier les conditions d'approbation, afin que les médecins puissent utiliser l'excès de produit dans les flacons pour prélever une sixième dose, au-delà des cinq prévues initialement. Or, à l'époque, il n'était en aucun cas question de faire payer cette éventuelle sixième dose aux Etats européens, qui étaient donc dans le même cas que celui du Maroc aujourd'hui avec AstraZeneca. Mais dès le 8 janvier, le vent a commencé à souffler dans le mauvais sens. L'Agence européenne des médicaments a donné gain de cause aux laboratoires, estimant qu'on peut extraire une sixième dose d'un flacon du vaccin.

Si de nombreuses voix se sont élevées pour célébrer la bonne nouvelle, elles ont vite déchanté, puisque la sixième dose

ne profitera nullement aux Etats membres. Les laboratoires ayant ajusté le volume des livraisons à la nouvelle donne, en prétextant : « Puisqu'on peut vacciner plus avec un flacon, selon les autorités européennes, Pfizer livrera moins de flacons aux pays européens ». Le temps que les Etats de l'UE se rendent compte de la gravité de la situation, il était trop tard pour tenter quelque action que ce soit, d'autant que, juridiquement, Pfizer assure être dans les clous. « Les commandes passées par les Etats auprès de Pfizer ont toujours été basées sur un nombre total de doses et non de flacons », a assuré un porte-parole du labo américain qui, habilement, a fait savoir que ces flacons économisés seraient utilisés pour les pays en voie de développement. Mais en théorie, le labo pourrait les revendre ailleurs comme bon lui semble.

A la lumière de ces éléments, une question s'impose : quid des termes du contrat signé entre le Maroc et AstraZeneca ? Y mentionne-t-on les termes flacons ou doses ? L'avenir nous le dira certainement. En tout cas, une chose est sûre : en période de pandémie, les labos mènent la danse et ils sont loin d'être des entreprises philanthropiques.

Chady Chaabi



Contraintes logistiques, coût hypothétique et formation spécifique

Plus de 126.000 personnes vaccinées contre le coronavirus

Plus de 126.000 personnes ont été vaccinées contre la Covid-19 jusqu'à dimanche soir au Maroc, a indiqué un responsable au ministère de la Santé.

"C'est un indicateur qui nous permet d'affirmer que le lancement de l'opération de vaccination se déroule dans les meilleures conditions", s'est félicité le directeur de la direction de la population au ministère de la Santé, Abdelhakim Yahyane, dans une déclaration lundi à la MAP.

Le responsable a assuré que la campagne de vaccination avance avec souplesse, sans aucun risque d'effets secondaires.



Prorogation de deux semaines des mesures de confinement

Le gouvernement a décidé de proroger de deux semaines, à compter de ce mardi 2 février à 21H, les mesures de précaution adoptées le 13 janvier dernier pour lutter contre le nouveau coronavirus (Covid-19).

Un communiqué du gouvernement précise que cette décision intervient sur la base des recommandations de la Commission scientifique et technique concernant la nécessité de maintenir les mesures nécessaires pour lutter contre le coronavirus, notamment après l'évolution de cette épidémie au niveau mondial suite à l'apparition de nouvelles variantes du virus dans certains pays voisins.

La décision s'inscrit également dans le cadre des efforts continus pour circonscrire la propagation de l'épidémie et limiter ses répercussions négatives, selon le communiqué.

Mohammed Al-Raid, membre de la Chambre des représentants de Libye

Le Maroc joue un rôle pionnier dans les négociations inter-libyennes



Le Maroc joue un rôle "pionnier et neutre" dans les négociations entre les parties libyennes dans l'objectif de parvenir à une solution au conflit dans ce pays maghrébin, a souligné Mohammed Al-Raid, membre de la Chambre des représentants libyenne.

"La position distinguée, neutre et claire du Royaume a aidé les parties libyennes à conclure un accord politique au terme des pourparlers de Skhirat, parrainés par le Maroc pendant une année", s'est réjoui dans un entretien à la MAP Mohamed Al-Raid qui a représenté la Chambre des représentants libyenne au dernier round du dialogue inter-libyen tenu au Maroc. Il a, à cet

égard, rappelé que la commission (13 + 13), qui regroupe 13 membres de la Chambre des représentants libyenne et autant de membres du Haut Conseil d'Etat, s'est réunie à maintes reprises à Bouznika.

Le député libyen a ajouté que les délégations des deux parties se sont mises d'accord, lors du dernier round du dialogue inter-libyen, tenu les 22 et 23 janvier à Bouznika, sur des mesures concrètes concernant les critères de candidatures pour les postes de souveraineté en se basant sur le principe des quotas entre Tripoli (Ouest), Fezzan (Sud) et Cyrénaïque (Barqa charq).

Il a fait savoir que ces postes de sou-

veraineté concernent ceux de gouverneur de la Banque centrale, de président de l'Autorité de contrôle administratif, de président de l'Instance nationale de lutte contre la corruption, de président et membres de la Haute commission électorale libyenne, de président de la Cour suprême et de procureur général.

D'après la même source, les équipes de travail ont pris un ensemble de mesures, en mettant en place notamment les formulaires de candidature, en invitant les candidats à présenter leurs candidatures et en veillant à ce que les candidatures soient conformes aux normes et conditions établies.

Mohamed Al-Raid, représentant de

Misrata à la Chambre des représentants libyenne, a souligné la nécessité pour chaque liste d'inclure 4 candidats (président, deux vice-présidents et un Premier ministre), tandis que chaque liste doit contenir 17 parrainages (8 de l'Ouest, 6 de l'Est et 3 du Sud). Il a ajouté que "le comité recevra toutes les candidatures et présentera ensuite au Haut Conseil de l'Etat 7 noms pour en choisir trois parmi eux, avant de les soumettre à la Chambre des représentants pour le choix du président".

Il a noté que le comité "s'était lancé dans ce travail" et que ses 26 membres ont reporté "l'examen des candidatures après la fin des travaux du Forum du dialogue politique libyen qui tiendra un nouveau cycle de pourparlers à Genève entre le 1er et le 5 février avec l'objectif de se prononcer sur les candidats au Conseil présidentiel composé de trois membres et sur le Premier ministre.

Concernant le délai de 90 jours pour expulser les forces étrangères et les mercenaires de Libye, selon l'accord du Comité militaire conjoint libyen connu sous le nom de "5 + 5", conclu en octobre dernier à Genève, le député a fait état de pourparlers de haut niveau entre la Russie, la Turquie et la communauté internationale concernant la sortie de tous les mercenaires qui sont entrés illégalement dans le pays.

Le dernier round du dialogue inter-libyen au Maroc s'inscrit dans le sillage des séances précédentes tenues par les deux parties en septembre, octobre et novembre 2020 à Bouznika et à Tanger, couronnées par la conclusion "d'accords globaux sur les critères et les mécanismes pour occuper les postes de souveraineté, prévus par l'article 15 de l'Accord politique libyen conclu en décembre 2015 à Skhirat".

Entretiens entre Nasser Bourita et le conseiller spécial du chef d'Etat de la RDC en matière de sécurité

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, s'est entretenu, lundi à Rabat, avec François Beya, conseiller spécial du chef d'Etat de la République démocratique du Congo (RDC) en matière de sécurité.

Ces entretiens interviennent suite au message de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au président congolais, Félix Tshisekedi, remis en décembre dernier par le ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Maro-

cains résidant à l'étranger, Mohcine Jazouli.

Lors de cette rencontre, les deux responsables ont évoqué les relations bilatérales et les moyens de les renforcer davantage. Ils ont également discuté des défis sécuritaires dans la sous-région et le continent africain, dans un contexte marqué par la menace terroriste.

Cet entretien intervient à la veille du début du mandat du président congolais, Félix Tshisekedi, à la tête de la présidence tournante de l'Union africaine (UA), qui succède ainsi à son homologue sud-africain, Cyril Ramaphosa.



Amine Chaoudri, ambassadeur du Maroc au Pérou

L'initiative d'autonomie bénéficie d'un soutien international croissant



L'initiative d'autonomie présentée par le Maroc en vue de trouver une solution au conflit artificiel autour du Sahara marocain bénéficie d'un soutien international croissant, a affirmé l'ambassadeur du Royaume au Pérou, Amine Chaoudri, mettant en avant la dynamique de développement soutenu dans les provinces du Sud.

Lors d'un séminaire virtuel organisé par l'Institut international péruvien pour la gouvernance sur la question du Sahara marocain, il a indiqué que le plan d'autonomie, qualifié de "sérieux et crédible" par le Conseil de sécurité de l'ONU, est conforme à

la légalité internationale et à la Charte des Nations unies, ainsi qu'aux décisions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité de l'ONU.

La question du Sahara marocain, a-t-il ajouté, a connu ces derniers mois des développements importants grâce à la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, citant notamment l'ouverture par de nombreux pays de consulats à Dakhla et Laâyoune et la décision des Etats-Unis de reconnaître la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud et de soutenir le plan d'autonomie comme unique solution à ce différend régional.

Soulignant les droits historiques et légitimes du Maroc sur son Sahara, le diplomate marocain a relevé que cette nouvelle dynamique constitue "un tournant historique qui renforce le soutien de la communauté internationale à la marocanité du Sahara, qui ne peut faire l'objet de négociations ou de discussions", précisant que, grâce aux actions de SM le Roi, l'on a passé de l'étape de gestion à l'étape de changement des paramètres dans ce dossier.

Pour lui, la reconnaissance par les Etats-Unis de la souveraineté du Maroc sur son Sahara s'inscrit dans le cadre de cette dynamique, notant que la déci-

sion va créer un nouvel élan en vue de régler le différend artificiel autour de l'intégrité territoriale du Royaume, dans le cadre de l'initiative d'autonomie. L'importance de la décision américaine découle de la stature des Etats-Unis en tant que superpuissance et membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, a-t-il affirmé.

La décision américaine, fruit d'intenses consultations pendant des années entre le Royaume et les Etats-Unis, est également une nouvelle pierre dans l'édifice des relations historiques entre Washington et Rabat, a fait observer l'ambassadeur du Maroc à Lima, relevant que l'ouverture de consulats par plus de 20 pays à Laâyoune et Dakhla représente une "victoire éloquent et confirme la reconnaissance internationale de la souveraineté du Maroc sur son Sahara".

Par ailleurs, Amine Chaoudri a assuré que les véritables représentants de la population sahraouie sont élus librement et en toute transparence par les habitants de ces provinces, rappelant la participation des représentants des provinces du Sud aux deux tables rondes à Genève en décembre 2018 et mars 2019.

Il a noté que le Polisario n'a aucun statut ou légitimité pour représenter la population sahraouie, ajoutant que le groupe séparatiste commet, en collusion avec le régime militaire algérien,

les pires violations des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf, comme l'ont confirmé de nombreux rapports internationaux.

Le diplomate marocain a également souligné l'implication des dirigeants du groupe séparatiste, qui est associé à des groupes terroristes, dans le détournement systématique de l'aide humanitaire destinée aux détenus à Tindouf, rappelant que l'Algérie, qui a créé le groupe séparatiste, finance ce dernier, lui procure des armes et le soutien, tout en refusant le recensement des Sahraouis détenus à Tindouf comme stipulé par les résolutions du Conseil de sécurité. A cet égard, il a souligné que le Sahara marocain connaît, grâce au nouveau modèle de développement des provinces du Sud lancé par SM le Roi, une dynamique de développement à tous les niveaux, estimant que ce modèle est un véritable levier pour le développement de la région.

Au cours de ce colloque, marqué par la présence d'anciens ministres, diplomates, parlementaires, universitaires et figures médiatiques, Amine Chaoudri a souligné qu'il n'y aura pas de solution à ce conflit artificiel en dehors du plan d'autonomie et sous souveraineté marocaine, appelant à adhérer à cette nouvelle dynamique internationale de soutien de cette initiative.

Une délégation haïtienne à Dakhla pour examiner les moyens de renforcer la coopération bilatérale



Une délégation technique de coopération culturelle haïtienne a effectué lundi une visite à Dakhla, pour examiner les moyens de renforcer la coopération dans l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et l'échange culturel entre les deux pays.

La délégation, conduite par la directrice des affaires culturelles au ministère des Affaires étrangères et des Cultes de la République d'Haïti, Yvrose Green, a

mis l'accent sur les moyens à même de donner une forte impulsion à la coopération éducative et scientifique entre le Maroc et Haïti, tout en explorant les perspectives d'échanges culturels entre ce pays des Caraïbes et la région de Dakhla-Oued Eddahab.

Cette première visite d'une délégation technique à Dakhla s'inscrit dans le cadre du suivi de la feuille de route 2021-2023 signée le 11 décembre dernier par le ministre haïtien des Affaires

étrangères et des Cultes, Claude Joseph, et le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, portant sur plusieurs domaines, notamment la formation, l'enseignement supérieur et la coopération technique dans des secteurs clés tels que l'agriculture, la pêche, les énergies renouvelables et la formation professionnelle.

"Cette visite s'inscrit dans le sillage de l'implémentation de la feuille de route, en vue de renfor-

cer les liens d'amitié et de coopération qui existent entre les deux peuples", a souligné l'ambassadeur d'Haïti près du Royaume d'Espagne, Louis Marie Montfort Saintil, lors d'un point de presse au consulat d'Haïti à Dakhla, à l'issue d'une visite aux établissements d'enseignement supérieur, technique et professionnel.

Il a également exprimé sa satisfaction pour l'appui constant du gouvernement et du peuple marocains à l'endroit de la popu-

lation haïtienne. Il a aussi réitéré le soutien du gouvernement haïtien à la souveraineté du Royaume sur le Sahara marocain.

"Nos engagements à côté du Maroc sont basés sur la capacité du Royaume à contribuer au processus de paix dans la région", a-t-il poursuivi, notant que "la marocanité du Sahara est une évidence historique, géographique et juridique". "Grâce aux investissements marocains, le Sahara fait partie aujourd'hui des régions les plus développées du pays et du Maghreb", a-t-il enchaîné.

Par ailleurs, le diplomate a salué l'appui du gouvernement marocain aux processus de réformes en Haïti, à savoir le référendum constitutionnel du 25 avril et les élections générales de septembre et de novembre prochains.

Pour sa part, le chef de poste par intérim du consulat de la République de Haïti à Dakhla, Louino Volcy, a indiqué que la feuille de route de coopération concerne notamment les vingt bourses d'études que le Maroc va octroyer à la République d'Haïti dans des établissements d'enseignement supérieur, technique et professionnel dans les provinces du Sud.

La délégation diplomatique s'est rendue à l'Ecole nationale de commerce et de gestion (ENCG) de Dakhla, à l'Institut spécialisé de l'hôtellerie et du tourisme, au Centre régional des métiers de l'éducation et de la formation de Dakhla-Oued Eddahab et au Centre de qualification professionnelle maritime de Dakhla, ainsi qu'à la Direction régionale de la culture.

La reconnaissance US de la marocanité du Sahara, un tournant majeur pour la stabilité dans la région

Selon d'éminents politologues, académiciens et journalistes italiens

La décision américaine reconnaissant la pleine et entière souveraineté du Maroc sur son Sahara a marqué un tournant majeur qui augure de meilleures perspectives en termes de consolidation de la paix, de la stabilité, de l'investissement et de l'intégration économique dans toute la région, ont relevé d'éminents politologues, académiciens et

journalistes italiens.

Dans des articles publiés dans l'édition Esteri du magazine italien Formiche pour le mois de février, ces experts italiens livrent leurs analyses et des éclairages sur la grande portée et les retombées positives de la décision américaine en tant qu'acte hautement important sur la voie du règlement du différend régional autour du Sahara, mettant en

avant l'appui des Etats-Unis à l'initiative d'autonomie proposée par le Maroc comme seule base pour une solution définitive à ce dossier.

Dans cette édition consacrée au Maroc, ces experts ont, de même, abordé le rôle central du Royaume dans le processus de paix au Moyen-Orient, son engagement dans la lutte contre le terrorisme et son leadership dans la promotion du

dialogue interreligieux.

Le journaliste Massimiliano Boccolini a écrit dans ce sens que "le conflit autour du Sahara est sur le point de se terminer" après la décision américaine et le soutien exprimé par les Etats-Unis au plan d'autonomie proposé par le Maroc et considéré comme la seule base crédible et réalisable pour mettre un terme à ce différend régional.

"Le blocage du passage d'El Guerguarat en novembre dernier, décidé par le front Polisario pour interrompre le trafic commercial entre le Maroc et la Mauritanie, a déclenché un mécanisme contre-productif pour le groupe séparatiste basé à Tindouf, en Algérie", a souligné le journaliste, relevant que "l'épilogue de ce qui est considéré comme une fuite en avant par ce



►► groupe dans la crise du Sahara a été la visite du secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis, chargé des questions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, David Schenker, à Laâyoune et à Dakhla avec l'inauguration d'un consulat américain dans cette ville, le 10 janvier 2021".

Le journaliste a mis en avant le climat de stabilité dans les provinces du Sud du Royaume avec l'ouverture d'une vingtaine de consulats de différents pays du monde, dont celui des Etats-Unis, et des investissements américains de plusieurs milliards de dollars attendus dans la région.

Il a relevé, en revanche, "le risque terroriste croissant" que font planer les milices du Polisario dans la région sahélo-saharienne et leur connexion avec les trafiquants de drogue et les groupes de la criminalité organisée.

De son côté, l'ex-député italien, Khalid Chaouki fait observer que "la région du Sahara est aujourd'hui la zone du plus grand intérêt pour les investisseurs internationaux car elle est une porte d'entrée vers le continent africain", soulignant que "le Maroc consacre depuis longtemps d'énormes ressources pour le développement de la région, comme en témoignent les projets et les investissements prévus dans le plan

2016-2021 de développement des provinces du Sud".

Le récent accord trilatéral entre le Maroc, les Etats-Unis et Israël et la reconnaissance par les Etats-Unis de la souveraineté marocaine sur le Sahara, a, sans aucun doute, ouvert de nouvelles perspectives de relance économique de la région, de promotion des investissements étrangers et de consolidation du statut du Royaume en tant qu'interlocuteur stable, ami et allié stratégique sur les questions sensibles telles que la sécurité dans la zone sahélienne et médiateur positif dans les crises en cours en Libye et au Moyen-Orient, a-t-il enchaîné.

Sous le titre, "Le Maroc, un exemple de modération", le professeur universitaire italien, Paolo Branca a affirmé, pour sa part, que le Maroc représente "un exemple de modération et de respect des minorités", rappelant la signature en janvier 2016, d'une Déclaration à Marrakech sur les droits des minorités religieuses dans le monde islamique, et la visite dans le Royaume du Pape François.

«Dans la vaste galaxie du monde musulman, largement secouée par l'intégrisme, il y a un pays qui brille par sa modération et le respect des minorités qui y vivent", a-t-il rappelé en référence au Maroc.

Quant à la journaliste du

groupe Gedi, Karima Moual, elle a lancé un appel à l'Italie à suivre l'exemple américain dans ses relations avec le Royaume, mettant en exergue les grands progrès réalisés au Maroc, à la faveur de "choix clairvoyants et précis qui positionnent le Royaume à la fois comme une exception de stabilité dans la région et parmi les pays qui ont réussi à développer un marché et une économie très dynamiques".

Elle a cité l'exemple de projets phares réalisés au Maroc, à l'instar du plus grand port d'Afrique à Tanger, la gigantesque centrale solaire Noor à Ouarzazate, et le climat favorable de compétitivité économique dans le Royaume, notant que le Maroc "renforce ses piliers fondamentaux sur une base sérieuse et solide".

La journaliste a rappelé, en outre, la position claire et sans ambiguïté des Etats-Unis sur la question du Sahara marocain, notant que ce différend est entretenu et instrumentalisé par l'Algérie pour "limiter stratégiquement la croissance du Maroc en sa faveur. Mais le temps est toujours porteur de vérité, et déjà aujourd'hui l'on peut avoir un compte rendu de la politique d'Alger, qui détient un trésor de gaz sous son sol, mais qui, au lieu de se positionner parmi les puissances mondiales les plus riches, se classe

aujourd'hui péniblement parmi les pays les plus instables et avec de graves problèmes économiques".

De leur côté, le journaliste et expert du monde islamique, Carlo Panella, le journaliste et écrivain, Francesco De Palo, l'ancien ministre italien des Affaires étrangères et président du Comité mondial pour l'Etat de droit "Marco Pannella", Giulio Terzi di Sant'Agata, se sont attardés sur les nouveaux enjeux géopolitiques et les défis liés à la paix dans la région du Moyen-Orient, mettant l'accent sur le rôle du Maroc dans la diplomatie mondiale, sur l'échiquier méditerranéen, en Afrique, et dans le processus de paix au Moyen-Orient dans le sillage de l'accord trilatéral Maroc-USA-Israël.

Dans sa contribution publiée par le magazine, l'ambassadeur du Maroc en Italie, Youssef Balla, a relevé, pour sa part, que "l'annonce par les Etats-Unis d'un investissement de 5 milliards de dollars, et de l'ouverture d'un consulat économique dans la région du Sahara marocain, confirment la position du Maroc en tant que plateforme vers la profondeur africaine".

La décision américaine de reconnaître la souveraineté du Maroc sur le Sahara aura un impact positif fort au niveau régional, dans la mesure où elle

accélérera le processus politique des Nations unies pour la recherche d'une solution politique au différend régional artificiel sur la souveraineté marocaine sur son Sahara, créé et soutenu par l'Algérie, a-t-il fait remarquer, ajoutant que "cette solution ne peut s'appuyer que sur l'initiative d'autonomie marocaine dans le cadre de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume".

"Outre l'impact économique, cette dimension africaine du partenariat stratégique maroco-américain contribuera à renforcer l'interconnexion stabilité-sécurité régionale qui occupera une place centrale, au profit de l'actuelle coopération exemplaire entre les deux partenaires dans ce domaine spécifique et de leur engagement mutuel dans la lutte contre le terrorisme, la radicalisation et tous les types de trafic illicites", a-t-il souligné.

Quant à la reprise des relations entre le Maroc et Israël, le Royaume a toujours été une terre de paix, de dialogue et de coexistence entre différentes religions, a-t-il dit, ajoutant que cette reprise contribuera à favoriser la paix et la stabilité dans la région du Moyen-Orient en relançant le processus de paix entre Palestiniens et Israéliens avec la solution à deux Etats en instaurant la paix dans les autres pays de la région.

Oualid Kébir, activiste algérien

Le soutien d'Alger à un mouvement séparatiste contre un pays voisin est un grand péché



L'activiste algérien Oualid Kébir a déclaré que le soutien de l'Algérie à un mouvement séparatiste contre un pays voisin est

un "grand péché" ayant pour objectif de "servir des agendas coloniaux".

Dans une lettre ouverte adressée au président du mouvement algérien "El Bina", Abdelkader Bengrina, en réaction à une publication sur le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération signé le 15 janvier 1969 à Ifrane entre le Maroc et l'Algérie, l'analyste estime que l'Algérie est censée être le premier pays à soutenir le Maroc dans le dossier du Sahara, que les Algériens considéraient comme marocain conformément à la même ligne de conduite de la logique et de l'histoire.

Il a affirmé que le soutien à un mouvement séparatiste contre un pays voisin est un "acte maladroit" et un "grand péché" visant à porter atteinte aussi bien à l'Algérie elle-même et à son avenir, qu'à celui de la région maghrébine dans son ensemble.

Il a ajouté, en s'adressant encore à Bengrina, que le Maroc n'a jamais ni représenté une menace pour la souveraineté de l'Algérie, ni attaqué ses territoires après la signature du traité d'Ifrane.

"Le régime dans notre pays a, a contrario, abrité sur son territoire un groupe séparatiste, (...) et soutenu le Polisario avec des armes et du matériel et lui a autorisé de mener des attaques contre le Maroc depuis les territoires algériens", a-t-il dénoncé.

La lettre a souligné qu'il s'agit d'une violation flagrante du Traité d'Ifrane,

en particulier ses quatrième et cinquième articles, et d'un déni aux concessions faites par le Maroc en reconnaissant les frontières en 1972.

"Qui est l'agresseur alors M. Bengrina ? N'est-ce pas le régime en Algérie ? De quelle autodétermination parlez-vous ? Ne s'agit-il pas d'une contradiction entre votre approche islamique qui défend l'unité de la nation, d'une part, et l'appel à la division d'un pays musulman voisin, d'autre part ? Vous ne vous rendez pas compte que tout le monde arabe et islamique, sauf l'Algérie, soutient le Maroc et son intégrité territoriale ? Vous croyez qu'ils ont tous tort, sauf nous, les Algériens ?", s'est-il interrogé.

Il a noté que "le régime au pouvoir en Algérie ne se soucie ni du sort de ces populations des camps de Tindouf ni de celui des peuples de la région qui se sont lassés de voir que leur espace maghrébin reste paralysé".

Il a relevé que malheureusement l'Algérie ne se soucie pas de son avenir et de son intégrité territoriale, expliquant que "le soutien à un mouvement séparatiste hors de ses frontières favorisera l'émergence de mouvements séparatistes à l'intérieur du pays".

Dans ce sens, il a appelé Bengrina à tirer profit des leçons de l'Histoire pour bâtir l'avenir, faisant savoir que le Maroc n'est pas un ennemi ou un simple voisin mais un pays frère.

Le militant algérien a évoqué les différentes étapes historiques au cours

desquelles le Maroc a soutenu la révolution algérienne, à commencer par le Sultan Moulay Abderrahmane, qui a dénoncé l'intervention militaire française contre ce pays maghrébin et encore la décision de feu Sa Majesté le Roi Mohammed V de soutenir les Algériens pour récupérer leur indépendance. Et de noter: "Le colonialisme français a tenté de courtiser le Roi du Maroc afin de renoncer à son soutien à la résistance en échange de la relance des négociations sur les territoires marocains spoliés, mais feu Sa Majesté le Roi Mohammed V a rejeté avec véhémence cette offre et a continué à soutenir la révolution".

Il a souligné qu'un accord a été conclu entre le Maroc et le gouvernement intérimaire algérien pour reporter les discussions sur la question des frontières après l'indépendance de l'Algérie, mais le destin a voulu que SM le Roi Mohammed V décède un an avant l'indépendance de ce pays.

Il a aussi mis l'accent sur le traité de Lalla-Maghnia qui fixe la frontière entre le Maroc et l'Algérie française, dans une région s'étalant de Saïdia au Nord à Tenïet-el-Sassi au Sud, précisant que les habitants des autres régions s'étendant vers le Sahara ont toujours entretenu des liens juridiques d'allégeance avec les Sultans du Maroc, et administratifs à travers les dahirs de nomination des caïds, dont Idris ben Kouri qui dirigeait la région de Touat.

Il a également fait savoir que les habitants de Tindouf, dont le dernier chef était un pacha nommé par Dahir Royal, avaient refusé en 1962 de participer à un référendum organisé par la France leur demandant de choisir entre "l'Algérie française" ou leur indépendance, revendiquant plutôt leur attachement à la nationalité marocaine.

Selon lui, le régime algérien au pouvoir n'a pas apprécié à sa juste valeur les concessions faites par le Maroc en échange de la paix et du bon voisinage.

L'ancien président Boumediène a commis un "péché" en rompant le pacte qu'il avait conclu avec feu SM le Roi Hassan II, lors de la signature du traité de délimitation des frontières en 1972.

L'auteur a indiqué avoir rappelé ces étapes de l'histoire pour dévoiler l'ampleur du péché que le régime algérien a commis envers le Maroc, qui a fait de grandes concessions et a agi avec sagesse, "mais nos dirigeants étaient arrogants et vivaient dans le déni de la réalité et des sacrifices consentis".



En 1962, les habitants de Tindouf dont le dernier chef était un pacha nommé par Dahir Royal, avaient refusé de participer au référendum organisé par la France, revendiquant ainsi leur attachement à leur nationalité marocaine



Une accélération de la vaccination envisagée dans l'UE



L'annonce par plusieurs laboratoires d'une augmentation de leurs livraisons devrait permettre une accélération de la campagne de vaccination contre le Covid-19 dans les pays de l'Union européenne, soumis à de dures restrictions face à la propagation des nouveaux variants. Signe d'optimisme cependant, l'Italie et la Pologne, à contre-courant de leurs voisins, ont assoupli lundi leur dispositif anti-Covid et rouvert notamment leurs musées.

Le laboratoire allemand BioNTech a promis lundi de livrer à l'UE jusqu'à 75 millions de doses supplémentaires au deuxième trimestre du vaccin développé avec l'américain Pfizer. Les deux partenaires comptent "augmenter les livraisons à partir de la semaine du 15 février". L'objectif: fournir "la quantité de doses sur laquelle nous nous sommes engagés au premier trimestre" ainsi que "jusqu'à 75 millions de doses supplémentaires à l'Union européenne au deuxième trimestre" dans le cadre des contrats existants, a expliqué Sierk Poetting, directeur financier.

Une réunion au sommet s'est tenue lundi à Berlin entre les dirigeants allemands et plusieurs groupes pharmaceutiques pour tenter de relancer la campagne de vaccination, qui piétine en Allemagne comme dans de nombreux

pays européens. "Un sommet ne va pas produire plus de vaccins à lui tout seul", a toutefois déclaré le ministre allemand de la Santé Jens Spahn.

Les discussions ont débuté sur des nouvelles positives, avec l'engagement de plusieurs laboratoires d'accélérer leur production de vaccins anti-Covid, même si les quantités restent inférieures à ce qui avait initialement été convenu dans l'accord avec l'UE. La chancelière Angela Merkel a défendu les livraisons de vaccin "plus lentes" dans l'UE qu'ailleurs en raison notamment du refus des Européens de délivrer des autorisations d'urgence comme l'ont fait les Britanniques. "Il est vrai que ce fut plus lent sur certains points mais il y a aussi de bonnes raisons que ce soit plus lent", a-t-elle assuré, précisant que les négociations avec les laboratoires avaient été ardues, notamment sur la question de leur responsabilité dans le respect des délais de livraison. "Je comprend la déception" de la population "car tout le monde a pensé qu'au vu des volumes de commandes" de vaccins effectuées par les autorités, ces derniers "allaient arriver beaucoup plus vite", a admis Mme Merkel.

Ainsi le laboratoire AstraZeneca, qui subit les foudres des dirigeants européens en raison d'importants retards de livraisons,

va finalement augmenter de 30% au premier trimestre les livraisons de son vaccin autorisé vendredi sur le marché européen. L'entreprise va "fournir 9 millions de doses supplémentaires" - soit 40 millions de doses au total - et "commencera les livraisons une semaine plus tôt que prévu", a écrit dimanche la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, sur Twitter. L'UE maintient son objectif de vacciner 70% des adultes d'ici "la fin de l'été".

Dans un secteur sous pression pour accélérer les cadences, une autre annonce a été faite ce lundi: le géant allemand de la pharmacie Bayer va produire dès 2022 le vaccin contre le Covid-19 développé par son concurrent CureVac. "Nous disposons des compétences nécessaires pour produire le vaccin mRNA de CureVac", a indiqué Stefan Oelrich, directeur de la branche pharmaceutique du groupe, ajoutant que l'objectif était une production de 160 millions de doses en 2022.

Pour sa part, le gouvernement britannique a fait savoir qu'il exerçait une option visant la fourniture de 40 millions de doses supplémentaires du candidat-vaccin contre le Covid-19 de Valneva pour 2022, portant à 100 millions le nombre de doses commandées auprès du laboratoire franco-autri-

chien. Et la branche anglaise du service public de santé britannique (NHS England) a annoncé avoir franchi une "étape cruciale", le vaccin ayant été désormais administré "dans chaque maison de retraite éligible en Angleterre", soit "plus de 10.000" établissements.

En Afrique du Sud, le président Cyril Ramaphosa a indiqué que son pays avait "passé le pic" de la deuxième vague de contaminations, ce qui devrait permettre d'assouplir les restrictions avant les premières vaccinations de ce mois.

A Rome, des visiteurs faisaient la queue à l'entrée du Colisée et de la Chapelle Sixtine lundi, pour la réouverture au public des ces hauts-lieux du tourisme. La grande majorité des régions italiennes sont désormais au niveau "jaune", c'est-à-dire à risque modéré, à l'exception du Haut-Adige (nord), de l'Ombrie (centre), des Pouilles, de la Sardaigne et de la Sicile (sud), classées en "orange" (risque moyen). Parmi les premiers à rentrer aux Musées du Vatican, qui abritent la Chapelle Sixtine et ses célèbres fresques de Michel-Ange, un guide touristique qui, avant leur fermeture durant 88 jours, y accompagnait des groupes cinq jours sur sept. "Ce musée était notre deuxième maison. Aujourd'hui nous redécouvrons un endroit que

nous n'avions pas oublié mais qui s'était un peu estompé dans notre mémoire", a confié à l'AFP Vincenzo Spina, accompagné d'un collègue.

Le reste du monde continue de durcir les mesures restrictives, notamment en matière de voyages, pour lutter contre une pandémie qui a fait plus de 2,2 millions de morts à ce jour. La France a fermé lundi ses frontières aux pays extérieurs à l'UE, serrant la vis comme le Portugal, l'Allemagne et le Canada - qui a franchi dimanche le seuil des 20.000 morts - pour freiner la troisième vague du Covid-19. "L'idée c'est de limiter les boucles aller-retour depuis des pays étrangers", explique à l'AFP Julien Gentile, directeur de la Police aux Frontières des aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et du Bourget, près de Paris.

Le Portugal, durement touché, a mis fin dimanche aux déplacements non essentiels à l'étranger.

Dans l'émirat de Dubaï, importante destination touristique, la fermeture des bars a été décidée à partir de mardi, ainsi que la réduction de moitié de leur capacité des endroits fermés comme les cinémas et les salles de sport. Les hôtels, les piscines et les plages privées devront fonctionner à 70% de leur capacité, tout comme les centres commerciaux.

Les personnes noires sous-représentées dans la vaccination aux Etats-Unis

Les personnes noires n'ont représenté que 5% des personnes vaccinées contre le Covid-19 pendant le premier mois de la campagne de vaccination aux Etats-Unis, selon une étude des autorités sanitaires publiée lundi, alors qu'elles sont statistiquement plus touchées par la maladie.

Entre le 14 décembre et le 14 janvier, près de 13 millions de personnes ont reçu au moins une dose de l'un des deux vaccins autorisés aux Etats-Unis, ont rapporté les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), principale agence fédérale de santé publique dans le pays. L'ethnie d'environ la moitié d'entre elles est connue, soit environ 6,7 millions de personnes. Parmi celles-ci, seules 5,4% se sont déclarées noires, contre 60,4% se déclarant blanches, 11,5% hispaniques, et 6% asiatiques.

Or, les personnes noires constituent aux Etats-Unis, où les statistiques ethniques sont très courantes, environ 15% des deux catégories de population ayant prioritairement reçu une injection durant la première phase de vaccination: les soignants et les pensionnaires de maisons de retraite.

Toutefois, les CDC relèvent également qu'environ 14% des personnes vaccinées se sont déclarées comme d'ethnie "multiple" ou "autre", limitant la possibilité de tirer des conclusions définitives. "Des remontées plus complètes sur la race



et l'ethnicité au niveau des localités et des opérateurs est cruciale pour s'assurer de détecter et répondre rapidement à d'éventuelles disparités dans la vaccination", ont ainsi plaidé les CDC.

Ces données sont publiées au moment où l'inquiétude grandit dans le pays sur les disparités en

termes d'accès aux vaccins.

Dans certaines régions, les centres de vaccination se trouvent plutôt dans des quartiers à population majoritairement blanche et un même déséquilibre, au détriment des habitants noirs, se constate dans la connexion à internet, nécessaire aux prises de rendez-vous pour se

faire vacciner.

Or, les Afro-Américains ont 2,9 fois plus de chances d'être hospitalisés pour cause de Covid-19, et 2,1 fois plus d'en mourir, a rappelé lundi la Dr Marcella Nunez-Smith, chargée par Joe Biden de coordonner une réponse équitable à la crise du coronavirus.

La porte-parole de la Maison Blanche, Jen Psaki, a assuré que l'exécutif portait une attention particulière à ce sujet, notamment en "soutenant l'ajout de lieux de vaccinations supplémentaires ciblant les personnes les plus à risque" et réclamant aux Etats leur plan pour une distribution équitable du vaccin.

Le nord-est des Etats-Unis pris dans le blizzard



Déplacements réduits à l'essentiel, écoles et centres de vaccinations anti-Covid fermés: déjà ralenti par la pandémie, le nord-est des Etats-Unis était quasiment à l'arrêt lundi en raison d'une forte tempête de neige, avec quelque 50 cm attendus notamment à New York.

De la Virginie au Maine, de Washington à Boston, des dizaines de millions d'habitants étaient en état d'alerte face à des conditions proches du blizzard annoncées par le National

Weather Service (NWS), avec des vents allant jusqu'à 80 km/h accompagnant de fortes chutes de neige. Quelque 13 cm de neige recouvraient déjà Central Park en début de matinée, et la neige devait continuer à tomber au moins jusqu'en soirée, voire jusqu'à mardi après-midi. "Si on a plus de 50 cm, (cette tempête) ne sera pas loin de se classer dans les 10 épisodes les plus neigeux de la ville de New York", a indiqué à l'AFP Matthew Wunsch, météorologiste au bureau new-yorkais du NWS. "Cela

devrait être (...) l'une des plus grosses de ces dernières années".

Pour ce deuxième épisode neigeux de la saison - le premier, mi-décembre, avait déposé quelque 25 cm de neige - le maire de New York Bill de Blasio a déclaré un état d'urgence local afin de faciliter les travaux de déblaiement et l'intervention des services de secours. Il a fermé jusqu'à mardi compris les écoles restées ouvertes malgré la pandémie - essentiellement les écoles maternelles et élémentaires - et mis tous les élèves

au régime de l'enseignement en ligne. Alors que beaucoup de salariés travaillent de chez eux depuis mars, il a demandé aux quelque huit millions d'habitants d'éviter les déplacements non essentiels et fermé y compris les cabanes installées sur les trottoirs par de nombreux restaurants, afin de continuer à servir en extérieur malgré les restrictions liées au Covid-19.

Face à cette combinaison inédite pandémie/blizzard, le maire a ironisé: "à ce rythme-là, on aura bientôt des sauterelles", a-t-il plaisanté sur la chaîne MSNBC.

Les centres de vaccination anti-Covid-19, qui fonctionnent uniquement sur rendez-vous - rendez-vous que l'on s'arrache faute de vaccins en nombre suffisant - ont été fermés pour la journée.

"A ce rythme de chutes de neige, les chasse-neige ne peuvent pas suivre", a averti le gouverneur de New York Andrew Cuomo, en avertissant de possibles fermetures de lignes ferroviaires et routes très empruntées. "Si vous n'êtes pas un travailleur « essentiel », vous ne devez pas être dehors".

Le gouverneur du New Jersey, Phil Murphy, a lui aussi déclaré l'état d'urgence, donnant ainsi aux autorités

la possibilité de fermer des routes, d'évacuer des habitations et d'acheminer des équipements nécessaires pour la sécurité publique.

Les trois aéroports qui desservent la région, John F. Kennedy, La Guardia et Newark, avaient annulé entre 65% et 90% de leurs vols, selon le site Flight Aware. Sur l'ensemble du pays, plus de 1.500 vols avaient été annulés lundi matin.

Les villes de Philadelphie, Baltimore et Boston étaient également sous le coup d'avertissements de prudence et de restrictions face à la neige. La capitale fédérale Washington a repoussé à mardi le retour à l'école prévu lundi pour des milliers d'écoliers, après quasiment un an d'interruption due à la pandémie.

Dès dimanche soir, ses habitants s'étaient précipités dehors pour profiter du manteau blanc enveloppant la capitale, construisant bonhommes de neige et faisant de la luge.

Alors que les négociations entre démocrates et républicains se durcissaient sur un nouveau plan de relance économique, le Congrès tournait au ralenti, et le président Joe Biden a repoussé une visite qu'il devait effectuer au département d'Etat pour cause de neige.

Téhéran demande aux Européens de jouer les médiateurs avec Washington

Le ministre iranien des Affaires étrangères a demandé lundi à l'Union européenne de jouer les médiateurs entre l'Iran et les Etats-Unis pour sauver l'accord sur le nucléaire iranien. "Il peut clairement y avoir un mécanisme pour soit synchroniser" le retour des deux pays dans les clous de l'accord, "soit coordonner ce qui peut être fait", a dit Mohammad Javad Zarif sur la chaîne CNN International.

Selon lui, le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell peut "mettre sa casquette de coordinateur de la commission conjointe" de suivi de l'accord de 2015 "et chorégrapier les mesures qui doivent être prises par les Etats-Unis et les mesures qui doivent être prises par l'Iran".

L'accord de Vienne signé par Téhéran avec les grandes puissances (Etats-Unis, Chine, Russie, Allemagne, France, Royaume-Uni) ainsi que l'UE visait à empêcher la République islamique de se doter de la bombe atomique, avec de strictes limites à son programme nucléaire censé demeurer exclusivement civil et pacifique. La communauté internationale avait en échange levé toutes ses sanctions économiques contre l'Iran.

Mais l'ex-président américain Donald Trump, le jugeant insuffisant sur le front nucléaire et déplorant qu'il ne s'attaque pas au programme de missiles



ballistiques iraniens et aux autres activités "déstabilisatrices" de l'Iran au Moyen-Orient, en a retiré Washington en 2018, et a rétabli puis durci les sanctions américaines.

Les Européens ont toujours dénoncé la décision du milliardaire républicain, et ont tout fait depuis trois ans pour tenter de sauver l'accord.

Le nouveau président Joe Biden a promis de rejoindre à nouveau ce texte, mais à condi-

tion que Téhéran revienne au préalable dans les clous de ses restrictions nucléaires, dont il a commencé à s'affranchir en riposte aux sanctions des Etats-Unis.

Or la diplomatie iranienne avait jusqu'ici réclamé que l'administration Biden fasse le premier pas, en levant les sanctions avant toute chose. La proposition de Mohammad Javad Zarif semble ouvrir la porte pour la première fois à un processus

"synchronisé", même s'il réaffirme que les Américains, qui ont quitté l'accord, doivent d'abord "démontrer leur bonne foi".

Dans un entretien avec la chaîne américaine NBC diffusé lundi, le nouveau secrétaire d'Etat américain Antony Blinken a estimé qu'il faudrait "un certain temps" pour que l'Iran revienne dans les clous, puis encore "un certain temps" pour que les Etats-Unis "éva-

luent s'ils ont bien tenu leurs engagements". "Le timing n'est pas le problème", a répondu son homologue iranien. Selon lui, certaines limites peuvent être à nouveau respectées "en moins d'un jour", "d'autres peuvent prendre quelques jours ou semaines, mais cela ne prendra pas plus de temps qu'il faut aux Etats-Unis pour appliquer des décrets présidentiels nécessaires" pour lever les sanctions.

SpaceX vise la fin 2021 pour l'envoi de ses premiers touristes dans l'espace

SpaceX envisage le lancement de sa première mission de tourisme spatial pour le quatrième trimestre 2021, a annoncé dans un communiqué lundi l'entreprise aérospatiale américaine du fantasque milliardaire Elon Musk.

La mission, nommée Inspiration4, se fera grâce à la fusée réutilisable Falcon 9 de SpaceX, lancée depuis le centre spatial Kennedy de Floride. Elle comportera à son bord Jared Isaacman, fondateur et patron de l'entreprise Shift4 Payments, premier touriste spatial du groupe.

Jared Isaacman fera don des trois sièges à ses côtés à bord de

la capsule Dragon, à "des individus issus du grand public, dont l'identité sera annoncée dans les semaines à venir", précise le communiqué.

Un site internet a été créé, à l'adresse Inspiration4.com, afin que les gens puissent postuler à l'une de ces places.

Deux catégories de sièges sont possibles: le siège de la "générosité" peut s'obtenir avec un don à la fondation St Jude, qui travaille sur les maladies infantiles, tandis que le siège de la "prospérité" peut s'obtenir en partageant son histoire d'entrepreneuriat.

Le concours est ouvert aux

habitants des Etats-Unis de plus de 18 ans. Les quatre individus, avec Jared Isaacman, "recevront un entraînement d'astronaute commercial donné par SpaceX".

Selon la compagnie, la mission durera plusieurs jours, et les touristes spatiaux effectueront une orbite autour de la Terre toutes les 90 minutes. Après la mission, la capsule fera son entrée dans l'atmosphère pour un amerrissage au large des côtes de la Floride.

En novembre 2020, quatre astronautes ont été mis sur orbite avec succès par la capsule Crew Dragon de SpaceX, avant de rejoindre la Station spatiale

internationale. La capsule Dragon était devenue une semaine auparavant le premier engin spatial à être certifié par la Nasa depuis la navette spatiale, quarante ans plus tôt.

La Nasa s'est tournée vers SpaceX et Boeing après avoir mis fin à son programme de navette spatiale en 2011, qui n'avait pas réussi son objectif de rendre les voyages dans l'espace, sûrs et peu coûteux.

L'agence américaine prévoit de dépenser plus de 8 milliards de dollars d'ici 2024 sur son programme d'équipage commercial, avec l'espoir de voir le secteur privé répondre aux besoins "bas

orbitaux" de la Nasa afin que cette dernière puisse se concentrer sur des missions de retours sur la Lune, puis vers Mars.

Outre sa première mission de tourisme spatial, SpaceX a prévu deux autres lancements habités pour la Nasa en 2021, dont un au printemps avec à son bord le spationaute français Thomas Pesquet.

Fondée par l'homme le plus riche de la Terre Elon Musk en 2002, SpaceX a désormais devancé sa rivale Boeing, dont le programme spatial s'est retrouvé en difficulté après l'échec d'essais de sa capsule non-habillée Starliner l'année dernière.

El Arbi Belbachir, ancien haut fonctionnaire à l'Administration des douanes et des impôts indirects

La voie du progrès se fera incontestablement par le numérique

Entretien

El Arbi Belbachir, ancien haut fonctionnaire à l'Administration des douanes et des impôts indirects (ADII) et expert en lutte contre la fraude et le trafic illicite des stupéfiants analyse, dans un entretien accordé à la MAP, l'importance du rôle des douanes dans la relance post-coronavirus.



Vous vous apprêtez à sortir le deuxième tome de votre ouvrage "Les douanes aux frontières du numérique", un an après le premier. Quelles en sont les grandes lignes ?

Ce second ouvrage constitue le prolongement de la réflexion entamée dans le premier tome, à savoir l'évolution, avec l'avènement du numérique, du rôle des douanes dans leur mission de protection des frontières. Avec, cette fois-ci, l'approfondissement de l'analyse au-delà des considérations opérationnelles.

Objectif: Soulever les contraintes qui peuvent aujourd'hui peser sur le mandat des douanes, particulièrement sur le plan juridique.

En effet, la voie du progrès se fera incontestablement par le numérique. Inéluctable état de fait de notre époque, il permettra de contribuer à une meilleure gestion des flux transfrontaliers en facilitant les opérations douanières d'import/export.

Mais c'est également un formidable vecteur qui donne une toute autre dimension à la criminalité économique. La question qui se pose dès lors est donc de gérer cet équilibre en tirant les avantages que les nouvelles technologies procurent.

Et ce en établissant les pare-feu nécessaires pour contrer tout acte de fraude ou encore de malveillance. Je parle là, plus particulièrement, de pare-feu juridiques: de nouvelles normes doivent, de par le monde, s'établir pour définir un cadre capable d'appréhender les transactions électroniques qui matérialisent les flux

transfrontaliers. Qu'il s'agisse de téléchargeurs au contenu illicite ou encore de biens physiques dont l'échange aura été rendu possible via le net.

Il y aurait alors tout lieu de craindre que les fraudeurs ne puissent s'emparer du cyberspace pour donner libre cours à tous types de trafics illicites. Vous savez qu'il est parfaitement possible d'échanger virtuellement un produit, sans qu'il n'y ait besoin de franchir une frontière physique. Tout comme il est d'ailleurs possible, pour toute personne, d'accéder à des marchés virtuels sur le "darknet" (armes, stupéfiants, contrefaçon, etc) pour négocier des transactions illégales dont la prospection, tout comme la conclusion sont, en toute impunité, facilitées. Des transactions qui peuvent non seulement porter atteinte aux intérêts financiers des Etats, aux porteurs de droits mais également constituer une menace pour leur sécurité intérieure. Si je dois utiliser une métaphore, il est fondamental d'ériger une muraille numérique qui, à la fois, protège par le droit et libère par la technologie.

Vous décrivez le numérique comme un facteur de compétitivité, et donc de facilitation des échanges. Comment voyez-vous le rôle des douanes dans la relance post-Covid ?

Aux trois "R", Relance, Renouveau et Résilience, j'ajouterai un 4ème, celui de la Réforme. Celle des textes douaniers de par le monde qui doivent accompagner l'accélération exponentielle des échanges, la

prolifération de la cybermenace et les biais d'utilisation que pourrait entraîner l'utilisation du numérique.

Mais avant cela, permettez-moi de revenir sur le rôle du numérique comme facteur de compétitivité, de croissance et donc de relance. La réflexion que je développe dans ce second tome met en évidence la valeur ajoutée du numérique dans la facilitation des échanges et, partant, dans leur développement.

Une approche qui, aujourd'hui, est mise en perspective avec la particularité d'un monde frappé par les conséquences de la pandémie du nouveau coronavirus. Un monde à la recherche des voies et des moyens de sa relance économique.

Or, cette reprise passe nécessairement par la redynamisation des échanges commerciaux ralentis par l'effet des mesures restrictives visant à endiguer la propagation du virus. Le commerce extérieur étant un des moteurs de cette relance, les douanes ont donc un rôle indéniable à jouer. La question qui se pose est celle de savoir comment. Ma réponse est: simplifier, numériser pour fluidifier les échanges. Le tout avec un contrôle davantage efficace et efficient pour lutter contre toutes les formes de criminalité économique.

Il faut dire que la Covid-19 a mis en évidence l'importance de simplifier encore plus les procédures douanières. Cela, je le rappelle, est l'objectif affiché de la Convention de Kyoto. La généralisation du dédouanement électronique couplée à une fine appréhension des risques, conciliant

contrôle et facilitation, permettra de fluidifier avec sécurité les transactions.

Nul besoin de redire que plus de facilitations procédurales, c'est autant une réduction de temps mais également une limitation des déplacements et des contacts physiques entre intervenants de la chaîne logistique.

Conclusion: simplifier par le numérique, c'est distancier. Et c'est donc concrètement protéger la santé des usagers et des voyageurs, des personnels douaniers, des transporteurs, des transitaires, des importateurs et encore des exportateurs et leurs commis. Réformer les codes douaniers et accélérer la mise en œuvre des conventions internationales sont des mesures clés. Si elles sont entreprises de manière rapide et concertée à l'échelle internationale, cela contribuera à préserver la croissance et à accélérer la relance de l'économie mondiale. Les douanes ont un rôle majeur dans cette dynamique.

Avec une quarantaine d'années d'expérience dans des fonctions stratégiques au sein de la douane, quel regard portez-vous sur l'avenir ?

L'avenir est fait d'équations complexes à résoudre. Celle, par exemple, de concilier la fluidité à l'impératif de contrôle d'échanges à croissance exponentielle. Ce que je peux vous dire, c'est que l'intelligence artificielle, le Big data ou encore la reconnaissance d'image, entre autres, permettront d'y répondre. Mais ce qui est sûr, c'est que rien ne pourra remplacer le légendaire flair douanier.

Horizons

La Covid-19 et l'horloge de l'apocalypse



En janvier dernier, mes camarades Mary Robinson et Ban Ki-moon du groupe des Elders (Les Anciens) participaient à l'annonce de l'heure indiquée sur l'horloge de l'apocalypse (La Doomsday Clock), le marqueur annuel du risque de catastrophe mondiale, rendu public par le Bulletin of the Atomic Scientists. En 2020, les aiguilles de l'horloge s'étaient rapprochées de «minuit» plus que jamais auparavant – l'écart s'était réduit à 100 secondes – et elles resteront pour 2021 à la même heure.

Que nous ne nous rapprochions pas davantage de minuit cette année n'est pourtant guère rassurant. La pandémie de Covid-19 est une rude démonstration, avec ses morts à l'appui, de la précarité qui est celle de notre mode de vie. Nous avons réalisé sur les vaccins des progrès remarquables, et une nouvelle administration aux Etats-Unis permet d'espérer une coopération multilatérale renouvelée. Mais il ne fait aucun doute que l'avenir sera chargé de menaces envers notre existence même : de nouvelles pandémies, la crise climatique, un conflit nucléaire, sans compter d'autres risques que nous ne pouvons ignorer.

La direction politique qui sera prise après la pandémie servira de test aux capacités du monde à relever ces défis. Trop de nos dirigeants se sont avérés incompetents ou impuissants. Le virus a tué plus de deux millions de personnes et semé dans le monde la dévastation économique. Si le lancement des vaccinations en masse offre à certains une lueur d'espoir, la plus grande part de la population mondiale demeurera pendant un certain temps sans protection.

Certes, la décision du président des Etats-Unis, Joe Biden, de réintégrer son pays à l'Organisation mondiale de la santé marque le signal, bienvenu, d'un nouvel engagement de l'Amérique en faveur du multilatéralisme, tout comme son réengagement au sein de l'initiative Covax pour une distribution équitable des vaccins. Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a néanmoins averti que faute d'en faire plus pour garantir une production et une distribution des vaccins contre la Covid-19 conformes aux principes de la couverture sanitaire universelle (CSU), nous courons vers un «échec moral catastrophique».

Comme le montre un récent rapport des Elders, nous devons, pour venir à bout du Covid-19 et nous équiper en prévision des prochaines urgences sanitaires, reconstruire la politique de santé publique mondiale sur trois piliers principaux : la préparation aux pandémies futures, la mise en place de la CSU aux niveaux national et mondial, et l'encouragement à des sociétés plus saines par la mise en place de mesures holistiques et par le développement social.

Ce programme n'a rien de révolutionnaire ni d'excessivement compliqué à mettre en œuvre rapidement et à grande échelle. Certains pays ont su réagir efficacement à la pandémie – notamment la Thaïlande et le Vietnam, qui n'ont rapporté à eux deux qu'une centaine de morts du Covid-19 – et mettent d'ores et déjà en œuvre ce type de stratégie. Le défi, comme toujours, est de joindre l'acte à la parole, et de nous assurer que nos efforts sont correctement financés et conçus pour ne pas négliger les besoins des populations

les plus pauvres et marginalisées.

Nulle part cela n'est plus essentiel que pour ce qui concerne la politique vaccinale. La mise au point rapide non seulement d'un vaccin mais de plusieurs en moins d'un an est une incroyable réussite et un triomphe de l'ingéniosité, de l'innovation et de la coopération humaines. Mais il serait impardonnable que ces précieux vaccins ne soient pas distribués équitablement partout dans le monde. Face à une pandémie, nous ne pouvons espérer guérir totalement ou réparer nos tissus sociaux déchirés qu'à condition d'affirmer et d'appliquer les principes du multilatéralisme et de la solidarité.

L'un des enseignements les plus importants que nous puissions tirer de la crise du Covid-19 est que le court-termisme et le nationalisme ont affaibli la politique sanitaire mondiale. Il est désormais clair que les initiatives nationales en vue de constituer une CSU doivent aller de pair avec des efforts multilatéraux pour renforcer au niveau mondial les systèmes de santé publique.

Pour équiper ces systèmes face aux futures pandémies, tous les acteurs doivent définir le niveau de préparation et de réaction à la pandémie comme un «bien public global» qui nécessite une approche multilatérale, les Etats et les institutions mondiales rassemblant leurs ressources, leurs capacités et leur expertise. Tout le soutien (et le respect) nécessaire doit en outre être apporté au travail mené actuellement par l'OMS et par d'autres organes chargés spécifiquement de la préparation face aux pandémies, notamment le Conseil mondial de suivi de la préparation (Global Preparedness Monitoring Board – GPMB), que je copréside, et le

Groupe indépendant sur la préparation et la riposte à la pandémie.

Du point de vue économique, l'investissement dans la préparation au renforcement de la sécurité sanitaire offre un excellent rapport entre les résultats et les coûts. Selon les études du GPMB, une dépense annuelle d'environ 5 dollars par personne pourrait éviter une répétition de la catastrophe du Covid-19, qui a déjà coûté à l'économie mondiale plus de 11.000 milliards de dollars. Et l'on retrouve un retour tout aussi élevé sur l'investissement dans les réformes qui permettrait de réaliser la CSU, dont il a été montré qu'elles peuvent apporter aux pays qui les mettent en œuvre des résultats sanitaires, économiques et sociétaux rapides, quel que soit leur niveau de revenu.

Nous devons tirer parti des enseignements de la crise du Covid-19 pour créer un nouveau «moment Bretton Woods» de l'innovation et de la créativité au service de la gouvernance globale. C'est la seule façon de protéger sur le long terme la planète que nous partageons et sa population.

Nous avons, sans nul doute, la capacité de relever les défis collectifs auxquels nous sommes confrontés. Mais il faut désormais que Biden et d'autres dirigeants mondiaux saisissent cette opportunité et nous engagent pleinement dans une coopération multilatérale de longue durée. Aujourd'hui, comme ce fut toujours le cas, ramener en arrière les aiguilles de l'horloge de l'apocalypse, les éloigner du minuit fatidique, est une question de volonté politique.

Par Gro Harlem Brundtland
Ancien Premier ministre norvégien
et directeur général de l'Organisation
mondiale de la santé

BMCE Capital Markets lance une nouvelle version de FX Direct

BMCE Capital Markets, salle des marchés de Bank Of Africa-BMCE Group, a annoncé lundi le lancement de la nouvelle version de sa plateforme de trading en ligne FX Direct.

Cette plateforme, conçue selon les derniers standards internationaux, qui permet d'accéder de partout au marché de change et de réaliser des transactions financières libellées en devises, a été entièrement repensée afin d'améliorer et d'optimiser l'expérience de ses utilisateurs, souligne BMCE Capital Markets dans un communiqué.

La plateforme de trading en ligne dédiée aux clients de BMCE Capital Markets, leur offrira désormais un parcours plus simple et plus intuitif grâce notamment à une série de nouvelles fonctionnalités uniques sur le marché et continuellement accessibles, rapporte la MAP.

Il s'agit d'un agent conversationnel mis à disposition sur la plateforme 24h/24 et 7j/7 afin de formuler toute demande, offrant aussi la possibilité d'échanger directement avec un interlocuteur commercial, et d'un nouveau module intégré pour un traitement plus fluide des réclamations et qui permettra d'évaluer la satisfaction client en continu.

Ces nouvelles fonctionnalités comprennent également une aide en ligne plus riche et simplifiée grâce à des capsules vidéo informatives pertinentes au sujet de la salle des marchés et des produits proposés, un accès à une panoplie de nouveaux indicateurs économiques, une gestion des dossiers de couverture pour termes et options, et une foire aux questions enrichie afin de trouver réponses aux interrogations les plus fréquentes, fait savoir la même source, notant que la plateforme FX Direct est accessible via le lien suivant : www.bmcefxdirect.com.

Première salle des marchés du Maghreb certifiée ISO 9001 en 2008, BMCE Capital Markets collabore avec un réseau élargi de banques tant au niveau national qu'international et propose, au Maroc et à l'international, des solutions de placement, de couverture et de gestion des flux sur mesure, en dirhams et en devises. Elle alimente aussi ses clients sur les tendances des marchés financiers par des publications régulières.

L'activité portuaire affiche sa résilience au terme de l'année 2020



L'activité portuaire continue de faire preuve de résilience face à la crise provoquée par la pandémie de coronavirus (Covid-19), selon les derniers chiffres du secteur publiés par l'Agence nationale des ports (ANP).

En effet, au terme de l'année 2020, le trafic transitant par les ports gérés par l'ANP a atteint un volume global de 92,5 millions de tonnes, correspondant à une hausse de 5,1% par rapport à l'année 2019.

Ces chiffres témoignent du dynamisme du secteur portuaire au Maroc et rejoignent les propos de la directrice générale de l'ANP, Nadia Laraki, qui confiait récemment à la MAP : «Les ports nationaux ont fait preuve, face à cette crise, d'une grande agilité et d'une forte capacité d'adaptation. Les places portuaires nationales ont réussi ce défi, en assumant pleinement leur rôle de plateformes au service de l'économie nationale».

Dans un entretien accordé en janvier dernier à l'agence de presse, la DG rappelait également que «des ports étaient le seul point frontalier qui est resté en activité après la fermeture des aéroports et des frontières terrestres pendant la période de confinement».

En détail, et par nature de flux, les évolutions enregistrées au terme de l'année écoulée font ressortir une hausse de 4,4% des importations avec un volume de 56,1 MT due notamment à la hausse des importations des céréales (+34,4%), du sucre (+8,9%), des aliments de bétails (+3,4%), du charbon (+3,1%), de l'ammoniac

(17,5%), de l'acide sulfurique (+29,6%) et du soufre (+8,8%).

Dans une note de synthèse publiée récemment, le régulateur portuaire fait en outre état d'une progression de 7,6% des exportations, soit un trafic global de 33,5 MT, due particulièrement au fort rebond du trafic des engrais (+34,4%).

Avec un trafic de 2,9 MT, les volumes du cabotage ont accusé un recul de 7,2% induit essentiellement par la baisse du trafic des hydrocarbures (-12,6%) notamment le gasoil au port de Mohammedia (-41,5%).

Soulignons que la répartition du trafic par port montre que les ports de Mohammedia, Casablanca et Jorf Lasfar ont assuré le transit de 71,9 millions de tonnes. Ce qui représente environ 77,7% du trafic des ports gérés par l'Agence portuaire, a-t-on relevé dans cette même note.

D'après les données recueillies, au terme de l'année 2020, le trafic

transitant par le port de Jorf Lasfar a atteint 37,1 millions de tonnes, correspondant à une hausse de 4,5%, suite principalement au fort rebond des exportations des engrais (+36,1%), des importations des céréales (+28,2%), du soufre (+12,1%), de l'acide sulfurique (+31,4%) et de l'ammoniac (+17,5%). Avec une quote-part de 40,1% du trafic global, ce port confirme sa première place.

Le port de Casablanca a, de son côté, capté environ 32,8% du trafic global, enregistrant un transit en hausse modérée de 0,6% à 30,3 MT en 2020, en raison d'une part à l'augmentation des importations des céréales (+25,9%), du sucre (+8,9%) et d'autre part à la baisse des importations des conteneurs (-6,8%) et des exportations du sel (-78%).

Quant au port de Mohammedia, il a atteint un volume de 4,5 MT, ce qui s'est traduit par une régression de 13,4% par rapport à l'année 2019 due principalement à la baisse du trafic du gasoil de 20,6%.

A noter qu'avec un volume d'environ 3,2 millions de tonnes à fin 2020, l'activité du port de Nador a connu une baisse de 1,9%, qui «s'explique d'une part par le recul des exportations de la barytine (-62,2%) et d'autre part par la hausse des importations des céréales (+156,1%)», a souligné l'ANP.

Quant à ceux de Safi et d'Agadir, autres ports gérés par l'ANP, ils ont enregistré respectivement 8,8 MT (+38%) et 6 MT (+18,2%). Tandis que le trafic transitant par le port de Laâyoune a at-

teint 1,9 million de tonnes, soit environ le même volume enregistré en 2019.

Fortement impactée par les effets de la crise sanitaire mondiale, l'activité des conteneurs transitant par les ports gérés par l'ANP a atteint environ 1.239.489 EVP durant l'année 2020, correspondant à une baisse de 2,9%.

Dans sa note de synthèse de l'ANP, il ressort qu'en tonnage, le trafic des conteneurs a marqué aussi une baisse de 2,5%, après avoir enregistré un volume de 12,1 millions de tonnes.

Parallèlement, «des importations des céréales se sont chiffrées à 9,4 millions de tonnes, soit un record jamais atteint. Par rapport à l'année 2019, ce trafic a marqué une forte progression de 34,4%», a fait savoir le régulateur.

Pour sa part, le trafic des phosphates et dérivés a enregistré une hausse de 13,8% pour un volume d'environ 36,6 millions de tonnes, alors que celui des hydrocarbures a accusé une baisse de 11,7% à 9,3 millions de tonnes.

Si le trafic TIR s'est amélioré de 14,1% par rapport à l'année précédente atteignant un volume de 19.087 unités, le trafic des passagers transitant par les ports relevant de l'Agence et l'activité des croisiéristes ont enregistré de fortes baisses.

Le premier a atteint 302.332 passagers, affichant une forte baisse de 87,1% par rapport à l'année 2019, tandis que le deuxième a reculé de 86% avec un total de 27.339 croisiéristes, contre 194.605 croisiéristes en 2019.

Alain Bouithy



Hausse de 5,1% du trafic transitant par les ports gérés par l'ANP

Les délais de paiement déclarés par les EEP à 39,90 jours à fin décembre 2020

La moyenne des délais de paiement déclarés par l'ensemble des établissements et entreprises publics (EEP) a atteint 39,90 jours à fin décembre 2020 contre 41,76 jours à fin novembre 2020, a annoncé, lundi, la Direction des entreprises publiques et de la privatisation relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

Cette moyenne a été de 40,33 jours à fin octobre dernier, 38,68 en septembre, 38,02 en août,

40,50 en juillet et de 40,58 jours en juin, a ajouté la même source dans un avis à l'occasion de la publication par le ministère des délais de paiement déclarés par les EEP concernant le mois de décembre 2020 et ce au niveau de la rubrique de l'Observatoire des délais de paiement (ODP).

Cette publication à caractère mensuel s'inscrit dans le cadre de la démarche progressive adoptée par le ministère depuis la publication effectuée le 31 octobre 2019.

La DGI lance le service de prise de rendez-vous en ligne

La Direction générale des impôts (DGI), en partenariat avec l'Agence de développement digital (ADD), a lancé le service de prise de rendez-vous en ligne.

Cette plateforme, conçue de manière simple et ergonomique, permet aux usagers d'optimiser leur temps et de planifier, en fonction de leurs disponibilités, leur rendez-vous avec le

chargé de leur dossier, indique la DGI dans un communiqué.

Le service de prise de rendez-vous en ligne est accessible via le portail internet de la DGI www.tax.gov.ma, relève la même source, notant que l'application mobile "daribati" est téléchargeable sur les plateformes Play Store (Android) et App Store (IOS).

Le CAM rencontre les fédérations interprofessionnelles de trois filières agricoles

Dans le cadre de son cycle de rencontres avec les interprofessionnelles agricoles, le Crédit Agricole du Maroc (CAM) a tenu récemment des réunions avec les fédérations interprofessionnelles de trois filières agricoles: phoenicicole, rose à parfum et arboriculture fruitière.

Afin de soutenir le développement des filières agricoles, le CAM poursuit son cycle de rencontres initié fin novembre 2020 et visant à promouvoir les échanges avec les différentes fédérations interprofessionnelles du secteur, indique un communiqué du groupe.

Trois réunions se sont ainsi tenues jeudi dernier, avec la Fédération interprofessionnelle marocaine des dattes (FIMD), la Fédération interprofessionnelle marocaine de la rose à parfum (FI-MAROSE) et la Fédération interprofessionnelle de la filière de l'arboriculture fruitière au Maroc (FEDAM), et ce en présence de représentants de la Confédération marocaine de l'agriculture et du Développement rural (COMADER) et du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et forêts (MAMPDREF), rapporte la MAP.

Ces rencontres d'échange et de partage entrent dans le cadre du processus global initié par le CAM en collaboration avec la Comader et le Mapmdref en vue d'accompagner chaque interprofession dans l'atteinte des objectifs fixés par les nouveaux contrats-programmes qui seront mis en œuvre

dans le cadre de "Génération Green 2020-2030", relève le communiqué.

Les trois réunions, qui ont regroupé chacune les professionnels et acteurs des trois chaînes de valeur, ont permis d'évaluer la situation actuelle des filières concernées, leurs spécificités, leurs contraintes ainsi que les enjeux et les leviers à actionner pour leur croissance, mais aussi de définir leurs attentes vis-à-vis de la Banque et de faire le point sur leurs besoins en termes d'accompagnement notamment financier.

Au cours de chacune des trois réunions, les intervenants ont souligné la nécessité d'apporter un soutien particulier à la valorisation et la commercialisation en tant que leviers importants pour la croissance et le développement des fi-



lières, note la même source.

Dans ce sens, l'ensemble des professionnels ont insisté sur l'importance du financement pour appuyer les filières en aval. Ce faisant, ils ont fortement remercié le CAM pour les efforts significatifs qu'il déploie pour l'accompagnement des trois filières agricoles et du secteur agricole marocain de manière générale, en mettant en exergue le fait que c'est l'unique institution bancaire qui œuvre activement pour appuyer le développement des filières agricoles

lesquelles ont connu une nette amélioration de leurs performances et indicateurs clés grâce au Plan Maroc Vert et aux efforts considérables déployés par les producteurs, la profession et l'Etat, souligne le communiqué.

Le CAM a réitéré son engagement ferme d'accompagner ces filières dans le but d'accroître leur production, d'améliorer leur compétitivité et d'assurer leur pérennité, et ce à travers ses différents canaux de financement (Banque classique, Tamwil El Fellah,

ARDI, CAM Leasing, Akhdar Bank) mais aussi via l'accompagnement non-financier pour assurer l'inclusion financière des agriculteurs.

A l'issue de chaque rencontre, il a été convenu de mettre en place un cadre institutionnel impliquant l'ensemble des parties prenantes : MAPMDREF-Interprofession-Cam-Comader afin de mettre en place des mesures de soutien adaptées et un dispositif d'accompagnement des opérateurs au cas par cas, conclut la même source.

Le Crédit Agricole du Maroc poursuit son cycle de rencontres initié fin novembre 2020

Inwi, n°1 du réseau internet mobile au Maroc pour la 4^{ème} année consécutive

Inwi vient d'être classé n°1 du réseau internet mobile au Maroc pour la 4^{ème} année consécutive, a annoncé lundi l'opérateur. Cette consécration fait suite aux résultats de l'enquête annuelle de nPerf, la plateforme indépendante de référence en matière de mesure de la qualité de la connexion internet dans le monde, précise Inwi dans un communiqué.

L'opérateur digital Inwi a réalisé le meilleur score global nPerf pour l'année 2020, remportant ainsi, pour la 4^{ème} année consécutive, le titre du "Meilleur fournisseur de réseau internet mobile au Maroc". Dans le détail, Inwi est arrivé en tête du classement nPerf avec un score de 64375 points, sou-

ligne l'opérateur, notant que ce classement a été élaboré sur la base de centaines de milliers de mesures réalisées par les utilisateurs sur les réseaux mobiles marocains au travers des tests du débit, de la performance de la vidéo et la qualité de l'accès aux services internet, rapporte la MAP.

Et d'ajouter que cette consécration de Inwi consolide les efforts continus de l'opérateur pour l'inclusion numérique du Maroc et pour offrir une couverture réseau solide et performante partout dans le Royaume.

"Cela représente une preuve concrète de son engagement constant depuis plusieurs années pour le renforcement et la modernisation de ses infrastructures afin d'offrir la

meilleure expérience client aux utilisateurs", indique la même source. Cette consécration consolide les efforts d'investissement consentis par Inwi depuis plusieurs années et qui ont permis de mettre à la disposition des Marocains une meilleure couverture, une meilleure qualité de service et des solutions très haut débit adaptées, notamment à travers les offres i-dar.

Au titre de l'année 2020, marquée par une demande exceptionnelle pour les services de communication dans le foyer, doublée des nouveaux usages dictés par le télétravail et le télé-enseignement, l'ensemble des capacités très haut débit de Inwi, fixe et mobile, ainsi que les plateformes cloud, ont

été redimensionnées pour mieux accompagner l'ensemble des Marocains, particuliers et entreprises.

Reconnue par les plus grands opérateurs mondiaux, l'application nPerf compte pas moins de 3,6 millions d'utilisateurs dans le monde. Elle permet de déterminer la qualité de connexion mobile 2G/3G/4G/Wi-Fi, à travers toute une série de tests de débit, de navigation et de streaming vidéo.

L'application évalue ainsi les capacités techniques liées à une connexion donnée, en mesurant la qualité des réseaux perçue par les clients dans les lieux où ils ont l'habitude d'utiliser leurs smartphones.



La culture au temps du Covid

*Jack Lang
Le Maroc donne
l'exemple sous
l'impulsion de S.M
le Roi Mohammed VI*

En promouvant la culture y compris durant la pandémie du Covid-19, et en prouvant au monde entier que l'on peut concilier culture et santé/santé et culture, le Maroc, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, donne l'exemple, a affirmé le Président de l'Institut du Monde Arabe (IMA), Jack Lang. "Je suis heureux que le Maroc ait pris la décision de maintenir le lien avec la culture durant la pandémie. C'est un modèle pour d'autres pays. Je crois que cette initiative est excellente et mérite d'être suivie", a souligné M. Lang dans un entretien à la MAP.

Le Président de l'IMA a tenu, à cet égard, à rendre un hommage appuyé à SM le Roi Mohammed VI, "un homme toujours très attentif à l'essor de la vie culturelle et intellectuelle". "J'ai vu des vidéos et des photographies qui montrent qu'au Maroc, il y a un véritable enthousiasme des citoyens de tous les âges à découvrir les œuvres des musées et en même temps un véritable respect des règles sanitaires. Donc la démonstration est clairement faite par la Fondation Nationale des Musées du Maroc (FNMM), que l'on peut aujourd'hui ouvrir les musées tout en respectant les exigences établies par les autorités sanitaires", a souligné M. Lang qui a tenu à exprimer ses félicitations aux autorités marocaines.

"L'exemple marocain est tout à fait remarquable" et la décision de maintenir une vie culturelle au Maroc est "une décision heureuse" qui doit être applaudie et mérite d'être suivie par

d'autres pays. "Puisse la France s'inspirer du modèle marocain pour l'accès à la culture durant la pandémie du Covid", a plaidé le Président de l'IMA. Il a affirmé, dans ce contexte, qu'il a été "tellement touché et enthousiasmé" par les initiatives du Maroc au point de les faire connaître en France. "J'ai écrit à la ministre de la Culture et à d'autres autorités françaises pour leur citer l'exemple du Maroc, en leur disant suivez l'exemple du Royaume qui est tout à fait remarquable et qui montre que l'on peut concilier culture et santé/santé et culture", a assuré le Président de l'IMA. A propos de l'effervescence culturelle actuelle au Maroc (ouverture de musées notamment le musée Villa Haris à Tanger, le musée de la musique à Meknès, début des travaux de construction du musée du judaïsme à Fès...), le président de l'IMA a affirmé qu'"une fois de plus, le Maroc montre qu'il est un pays d'exception". "Le Maroc est certainement aujourd'hui le pays de la Méditerranée, de l'Afrique et du Monde arabe le plus ouvert à la culture, le plus créatif. C'est vraiment impressionnant et réjouissant", s'est félicité M. Lang, qui a tenu à souligner "une autre originalité de la politique culturelle marocaine qui est de mettre en valeur tous les héritages culturels et spirituels du pays". "C'est d'ailleurs une tradition qui était instaurée depuis longtemps au Maroc et que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a pleinement reconnu ou fait reconnaître par la Constitution marocaine. C'est une si-

tuation assez unique, dans le monde, d'un pays qui revendique la diversité de ses influents culturels et intellectuels", a-t-il relevé. Et de souligner que "là encore, il se bat beaucoup en France pour que l'exemple marocain inspire la politique de son pays". D'ailleurs, Jack Lang va publier prochainement un livre dont la sortie est prévue pour mars/avril 2021, sur la révolution culturelle des années 80 en France. "Ce livre se termine par un éloge du métissage et je cite en particulier l'exemple du préambule de la constitution marocaine comme modèle d'une philosophie de l'ouverture, de la tolérance et du respect", a-t-il affirmé.

S'agissant de la politique muséale actuellement au Maroc, notamment avec la Loi Label Musée en cours d'examen au Parlement et qui aspire à encadrer l'appellation « Musée » laquelle doit se plier à des normes mondiales précises, « une première en Afrique et dans le monde arabe », l'ancien ministre français de la Culture a salué "une très bonne décision". "Il est important à la fois d'encourager l'efflorescence des initiatives privées, publiques, associatives ou autres et en même temps, c'est une bonne chose qu'une autorité reconnue par l'Etat, en l'occurrence la FNMM, puisse attribuer un label, je pense que c'est nécessaire", a-t-il considéré. "Si je compare avec ce qui est entrepris en France, il y a aussi des catégories instituées par l'Etat sous le nom de musées de France qui sont placés sous la tutelle du ministère de la Culture et du coup,

un certain nombre d'exigences scientifiques doivent être respectées", a poursuivi M. Lang. Selon lui, un label Musée est "une bonne chose". "Il ne s'agit pas de porter atteinte à la liberté d'initiatives des uns et des autres, mais d'introduire un peu de clarté, aussi d'assurance du respect des exigences scientifiques qui aujourd'hui sont d'ailleurs reconnues à travers les organismes internationaux des musées", a-t-il affirmé.

Dans cet entretien avec la MAP, le Président de l'IMA est revenu aussi sur la gestion par le Maroc de la crise du Covid-19 et la campagne de vaccination qui vient de démarrer. "Une fois de plus, le Maroc est un pays exemplaire. Les initiatives prises par les autorités marocaines depuis un an suscitent l'admiration et le respect. Au moment où en France, par exemple, nous manquons de masques, le Maroc en fabriquait beaucoup et invitait les habitants à les porter, et même le Maroc réussissait à en exporter. C'est vraiment une réussite remarquable", s'est félicité M. Lang.

Il s'est aussi réjoui que "la campagne de vaccination soit engagée aujourd'hui et lancée au plus haut niveau du pays". "C'est une très bonne chose que la plus haute autorité de l'Etat donne l'exemple. Je crois savoir aussi que les autorités marocaines vont faciliter la vaccination générale de tout le pays y compris celle des résidents. C'est là un geste à la fois intelligent et généreux", a-t-il souligné.

Le jury de la Berlinale composé des précédents lauréats de l'Ours d'or



Le jury du festival de cinéma de la Berlinale, dont la compétition doit se tenir en mars entièrement en ligne, sera composé cette année de six précédents lauréats de l'Ours d'or, ont annoncé lundi les organisateurs.

Les membres de ce jury, qui n'aura cette année exceptionnellement pas de président, seront invités dans la capitale allemande pour visionner les films sélectionnés dans la compétition principale, dont la liste sera officialisée le 11 février, et désigner les vainqueurs de chaque section.

Parmi eux figurent l'Iranien Mohammad Rasoulof récompensé de la plus haute distinction en 2020 pour "Le diable n'existe pas", l'Israélien Nadav Lapid ("Synonyms", 2019), la Roumaine Adina Pintilie ("Touch Me Not", 2018), la

Hongroise Ildikó Enyedi ("On Body and Soul", 2017), l'Italien Gianfranco Rosi ("Fire At Sea", 2016) et la Bosnienne Jasmila Zbanic ("Grbavica", 2006).

Ces six réalisateurs "expriment non seulement différentes façons de faire des films sans compromis et de créer des histoires audacieuses, mais ils représentent aussi une partie de l'histoire de la Berlinale", a affirmé dans un communiqué le directeur artistique du festival Carlo Chiarini. Cependant, il n'est pas certain que le réalisateur Mohammad Rasoulof pourra bel et bien venir à Berlin alors que l'an dernier, il n'avait pu venir chercher sa récompense après avoir été condamné à un an de prison par le régime iranien.

La 71e édition de la Berlinale se tiendra en deux temps, avec du 1er au 5 mars

une compétition en ligne et l'attribution des prix, dont l'Ours d'or, ainsi que des projections ouvertes au public du 9 au 20 juin, en théorie dans des salles et en plein air. Privé du défilé des vedettes sur tapis rouge cette année, le festival profitera du deuxième événement de la fin du printemps pour remettre physiquement les prix aux différents lauréats. Créée en 1951, la Berlinale est avec Cannes et Venise l'un des trois principaux festivals de cinéma en Europe. La Berlinale n'est pas le seul festival de cinéma qui tente de s'adapter aux contraintes de la pandémie pour éviter l'annulation pure et simple. Le festival américain du cinéma indépendant de Sundance, actuellement organisé jusqu'au 3 février, organise des projections dans des drive-in ou en ligne.

Bouillon de culture

Marilyn Manson

Le chanteur américain Marilyn Manson a été accusé lundi de harcèlement et de viol par plusieurs femmes, notamment l'actrice américaine Evan Rachel Wood qui dit avoir été soumise à "d'horribles abus durant des années".

Brian Warner, de son vrai nom, était soupçonné depuis plusieurs années d'être l'agresseur qu'avait dénoncé, en 2018, la comédienne lors d'une audition sur les agressions sexuelles devant le Congrès, sans révéler son identité. Au moins cinq femmes ont mis en ligne quasi simultanément, sur leur compte instagram, des accusations visant l'artiste, relevées initialement par le site du magazine Variety.



De House of Cards dans la nature du Wyoming

Robin Wright passe derrière la caméra



L'actrice américaine Robin Wright a toujours voulu passer derrière la caméra, mais ce n'est que quand l'équipe de House of Cards l'a aidée à diriger dix épisodes de la série Netflix qu'elle a gagné assez d'expérience pour réaliser son premier film. "Quel cadeau c'était... car sinon je n'aurais jamais eu la confiance nécessaire pour passer à autre chose et faire un long métrage, c'est sûr", explique Robin Wright lors de la première de son film Land au festival de Sundance dimanche.

Une leçon des bienfaits du travail d'équipe oubliée par le principal personnage Edee, qu'incarne Robin Wright, qui, après une tragédie personnelle décide d'habiter seule dans la nature sauvage, magnifique mais impitoyable, du Wyoming. Arrivant dans une cabane délabrée, à des kilomètres de toute civilisation, sans téléphone ni voiture, Edee tente d'apprendre à survivre et à chasser. Ses

efforts prennent un tour périlleux avant l'arrivée d'un chasseur local.

"Pourquoi ce film? C'est pour nous rappeler que nous avons besoin les uns des autres", a expliqué Wright lors d'une interview à distance, à cause de la pandémie. "Nous faisons face à l'adversité et c'est généralement la compassion et la gentillesse d'une autre personne qui nous aide à surmonter les moments difficiles... Cela résonne pour chacun de nous aujourd'hui".

Celle qui incarnait la très sophistiquée Clare Underwood dans la série Netflix a fait face à des défis sans précédent en filmant "Land" pendant 29 jours dans une région éloignée de l'Alberta, au Canada, où son équipe a construit une cabane en rondins à 2.400 mètres. "Nous avons eu un jour d'été, puis tout d'un coup, c'était l'hiver", a-t-elle raconté. "Et nous avons donc dû tourner 10 à 15 (scènes)... en

un jour. Mais c'était faisable."

Une scène mettant face à face Edee et un ours n'a pas pu être tournée dans la montagne au cas où l'animal dressé rencontrerait de vrais ours sauvages, qui étaient si communs sur le plateau de tournage que l'un d'eux venait régulièrement se servir de hamburgers.

Faire ses débuts à la mise en scène tout en jouant le rôle principal étant un autre défi. "Vous êtes devant la caméra, dans deux mètres de neige, et vous ne pouvez pas marcher... pour voir le film car vous allez laisser des empreintes de pas dans la neige et vous avez besoin de filmer de la neige fraîche!", explique Wright.

Le film, dont les premières critiques sont élogieuses, sort le 12 février dans un petit nombre de salles. Avec les Oscars reportés à avril en raison de la pandémie, il pourrait entrer dans la course aux récompenses d'Hollywood.

LASSER WIND AFRICA - SARL AU
 Au capital de 10.000 DH
 Siège social : 304, Bd Brahim Roudani Rés Achifa 5ème étage Appt n°10 Casablanca
 Suivant acte sous seing privé en date du 21 Décembre 2020, il a été institué une société SARL AU dont les caractéristiques sont:
 Dénomination Sociale : LASSER WIND AFRICA
 Capital social : 10.000 DH
 Associé : La société Lasser Eolica SL, Représentée par M. Torres Gonzalez Francisco Jose.
 Siège social : 304, Bd Brahim Roudani Rés Achifa 5ème étage Appt n°10 Casablanca
 Objet : Fourniture et pose d'instruments de mesure.
 Durée : 9ans.
 Gérant : M. El Hajji Mohamed Yassine.
 La Société est immatriculée au RC de Casablanca sous le n° 487399
 Le Dépôt a été effectué au Tribunal de Casablanca le 29/01/2021 sous N° 763238.
N° 704/PA

Royaume du Maroc
 OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)- Branche Eau-DIRECTION REGIONALE DU NORD
 Acquisition et installation de groupes électropompes immergés pour les forages de la nappe Charf El Akkab à Tanger.
AVIS D'APPEL D'OFFRES N°07/DR9/C/SPN1/2021
 La présente consultation concerne les travaux de l'Acquisition et installation de groupes électropompes immergés pour les forages de la nappe Charf El Akkab à Tanger.
 Le présent Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de passation des marchés mis à jour de ce projet qui a été publié sur le site web de la BERD, Passation des Marchés (www.ebrd.com) le 09/11/2020.
 L'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable - Branche Eau ci-après dénommé «le Maître de l'Ouvrage», a l'intention d'utiliser une partie du produit d'un prêt de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (la Banque) pour couvrir le coût de : Acquisition et installation de groupes électropompes immergés pour les forages de la nappe Charf El Akkab à Tanger.
 Les soumissions aux marchés qui doivent être financés au moyen du produit d'un prêt de la Banque sont ouvertes aux entreprises de tous les pays.
 Pour être admissible à l'attribution d'un marché, les soumissionnaires doivent satisfaire aux critères minimaux suivants:

- Le soumissionnaire doit avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins Six million Dirhams marocains (6000000.00 MAD), qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours des trois (03) années (2017-2018-2019).
- Expérience en tant qu'entrepreneur principal, dans le cadre d'au moins deux (02) cas de travaux similaires de type et de nature

nières années et qui comprennent :
 « La fourniture, le transport et la pose d'au moins deux groupes électropompes de puissances unitaires supérieures ou égales à 55 kW ». Le dossier d'appel d'offres ne peut être téléchargé qu'à partir du portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.
 Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinquante-sept mille six cent Dirhams Marocains (57 600MAD) ou son équivalent dans une monnaie convertible.
 Les offres doivent être remises ou reçues au bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 24/03/2021 à 09h00 (heure locale), où il sera procédé à l'ouverture des plis en présence des représentants des soumissionnaires qui ont choisi d'assister.
 Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture le 24/03/2021 à 10h00 (heure locale) à l'adresse mentionnée ci-dessous.
 Aucune visite du site du projet n'est prévue pour cet appel d'offres.
 Les soumissionnaires potentiels peuvent obtenir un complément d'information, uniquement par envoi de courriels à l'adresse suivante : fferrasi@onee.ma.
 L'adresse de réception des offres transmises par voie postale ou de remise directement au bureau d'ordre de l'Office est la suivante : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) - Branche Eau Direction Régionale du Nord
 Adresse : 6, Rue Melila, Castilla, à Tanger
 Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 / 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08
N° 705/PC

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
 PREFECTURE DE CASABLANCA
 COMMUNE DE CASABLANCA
 ARRONDISSEMENT ANFA
 DIRECTION DES SERVICES
 SERVICE DES MARCHES ET DES AFFAIRES FINANCIERES

AVIS DE PUBLICATION DU PROGRAMME PREVISIONNEL DES ACHATS ET MARCHES EXERCICES 2021

En application de l'article 14 décret n° 2-12-349 DU 08 Joumada I 1434 (20Mars 2013) relatif aux marchés publics
 Le président de l'arrondissement Communal Anfa informe le public que le programme Prévisionnel des Achats et Marchés qu'il envisage lancer au cours de la gestion 2021.
 Se présent comme suit :

Objet ET Nature	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	SERVICE concernée	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise , aux Coopératives, à l'union des coopératives et aux auto-entrepreneurs
TRAVAUX					
ENTRETIEN COURANT DES VOIES (LOT REFECTION)	TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT ANFA	A.O.O	1 ^{er} Semestre	S.A.T	
ENTRETIEN COURANT DES VOIES (LOT REAMENAGEMENT)	TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT ANFA	A.O.O	1 ^{er} Semestre	S.A.T	
ENTRETIEN COURANT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS	TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT ANFA	A.O.O	1 ^{er} Semestre	S.A.T	
REAMENAGEMENT DES TERRAINS DE PROXIMITE	TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT ANFA	A.O.O	1 ^{er} Semestre	S.A.T	
ENTRETIEN COURANT DES ESPACES VERTS, JARDIN (LOT REAMENAGEMENT)	TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT ANFA	A.O.O	1 ^{er} Semestre	S.P	
ENTRETIEN COURANT DES ESPACES VERTS, JARDIN (LOT ENTRETIEN)	TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT ANFA	A.O.O	1 ^{er} Semestre	S.P	P.M.E
ENTRETIEN DE LOGEMENT	TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT ANFA	A.O.O	1 ^{er} Semestre	S.A.T	
ENTRETIEN DU CIMETIERE	TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT ANFA	A.O.O	1 ^{er} Semestre	S.A.T	
CONSTRUCTION DE MUR DE CLOTURE	TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT ANFA	A.O.O	1 ^{er} Semestre	S.A.T	P.M.E
FOURNITURE					
ACHAT DE PRODUIT DESINFECTANT	MAGAZIN GENERAL	A.O.O	1 ^{er} Semestre		
ACHAT DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION	MAGAZIN GENERAL	A.O.O	1 ^{er} Semestre	S.A.T	P.M.E
ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU, PRODUIT D'IMPRESSION, PAPIETERIE.	MAGAZIN GENERAL	A.O.O	1 ^{er} Semestre	S.M.A.F	P.M.E
ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE	MAGAZIN GENERAL	A.O.O	1 ^{er} Semestre	S.M.A.F	P.M.E
FOURNITURE DE MATERIEL TECHNIQUE ET INFORMATIQUE	MAGAZIN GENERAL	A.O.O	1 ^{er} Semestre	S.M.A.F	P.M.E
ACHAT DE PRODUIT PHARMACEUTIQUE POUR BUREAU D'HYGIENE	BUREAU D'HYGIENE	A.O.O	1 ^{er} Semestre	S.A.S.H	
SERVICE					
LOCATION DE MATERIL DE TRANSPORT ET ENGIN	GARAGE DE L'ARRONDISSEMENT	A.O.O	1 ^{er} Semestre	S.F.P.A	

N° 702/PA

**ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DES L'INTERIEUR
 PROVINCE D'OUZZANE
 COMMUNE MASMOURA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS
 SUR OFFRE DE PRIX**

Le **jeudi 25 Février 2021** il sera procédé dans la **salle de réunion de la commune territoriale** de Masmouda à l'ouverture des plis relatifs aux Appels d'offres **sur offres de prix N° 03/2021 et 04/2021** Comme Suit :

N° d'appel d'offre	Objet de l'appel d'offre	Cautionnement provisoires	Estimation en Dirham	Date et heure d'ouverture des plis
3/2021	Construction des ouvrage hydraulique aux douars : hit saboun-rihyne et guouma	15000,00 DHS Dix milles dirhams	150000.00 (cent cinquante Mille Dirhams, TTC)	Le 03/03/2021 A 12H
4/2021	Addition des bornes fontaines aux douars frisouguenouna-gouma et douar rkouna	15000,00dhs Dix Milles Dirhams	320.0000.00 (Trois Cent vingt Mille Dirhams, TTC)	Le 03/03/2021 A 13H

- les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du service technique de la commune territoriale de Masmouda, ils peuvent également être téléchargés à partir du Portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma. conformément aux dispositions de l'article 148 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du service technique de la commune territoriale de Masmouda .
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la commune territoriale de Masmouda Province d'Ouezzane.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma. conformément aux dispositions de l'article 148 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 703/DA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Marrakech Safi
Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N° 02/INV/2021
(Séance publique)

Le 25/02/2021 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis, ayant pour objet: L'acquisition de mobilier d'enseignement au profit des établissements scolaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, répartis en trois lots :

- Lot N°01 : Etablissements scolaires de l'enseignement secondaire qualifiant ;
- Lot N°02 : Etablissements scolaires de l'enseignement secondaire collégial ;
- Lot N°03 : Etablissements scolaires de l'enseignement primaire.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - Lot N°01 : (20 000,00 DH) Vingt mille dirhams ;
- Lot N°02 : (7 500,00 DH) Sept mille cinq dirhams ;
- Lot N°03 : (15 000,00 DH) Quinze mille dirhams.
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de : - Lot N°01 : (799 848,00 DH) Sept cent quatre vingt dix neuf mille huit cent

quarante huit dirhams ;

- Lot N°02 : (299 928,00 DH) Deux cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent vingt huit dirhams ;
- Lot N°03 : (599 928,00 DH) Cinq cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent vingt huit dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

La date de dépôt des échantillons de tous les articles des bordereaux des prix à la Direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna (bureau des marchés) est jusqu'à la veille de la date d'ouverture des plis, avant 15H00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 708/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
AREF MARRAKCH - SAFI
DIRECTION D'EL KELAA DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N° 04/INV/2021

Le 25/02/2021 à 12 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour : Etudes géotechniques et contrôle de la qualité des matériaux des travaux de construction de l'école primaire Assalam à la commune El Kelaa, province El Kelaa des Sraghna.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (1 500,00 DH) Mille Cinq Cent Dirhams.
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de : (60 000,00 DH) Soixante Mille Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;
- soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Les certificats de qualification délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans l'activité des études géotechniques : qualification 1.1 et pour l'activité du

contrôle de qualité : qualification 2.1.

- Pour les candidats étrangers, les certificats de qualifications ne sont pas exigés, ils doivent produire un dossier technique composé d'une note sur les moyens humains et techniques et des attestations de références.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 709/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
AREF MARRAKCH - SAFI
DIRECTION D'EL KELAA DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N° 01/FDR/2021

Le 26/02/2021 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement des

écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna répartis en deux lots :

- Lot N° 01 : Aménagement de Vingt six (26) écoles primaires.
- Lot N° 02 : Aménagement de Vingt et un (21) écoles primaires.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - Lot N° 01 : (1 400,00 DH) Mille Quatre Cent Dirhams.
- Lot N° 02 : (850,00 DH) Huit Cent Cinquante Dirhams.
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de : - Lot N° 01 : (68 520,00 DH) Soixante Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams.
- Lot N° 02 : (41 490,00 DH) Quarante et Un Mille Quarante Cent Quatre Vingt Dix Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;

- soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les certificats de qualification délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans les domaines D14, D15 et D16 ;

- D14 : Calcul de structures pour bâtiments à tous usages.
- D15 : Courant Fort et Courant Faible pour bâtiments à tous usages.
- D16 : Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages.

Pour les candidats étrangers, les certificats de qualifications ne sont pas exigés, ils doivent produire un dossier technique composé d'une note sur les moyens humains et techniques et des attestations de références.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 710/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2021

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de l'Eau de Tétouan informe les concurrents que la qualification exigée par l'appel d'offres n°01/2021 relatif au contrôle de la qualité des travaux de dédoublement de la RN2 du PK77+000 au PK98+500 en deux lots :

LOT 1 : Contrôle de la qualité des travaux de dédoublement de la RN2 du PK77+000 au PK87+000 sur 10 Km. Province de Tétouan.

LOT 2 : Contrôle de la qualité des Travaux de dédoublement de la RN2 du PK87+000 au PK98+500 sur 11,5 Km. Province de Tétouan est rectifié comme suit :

Activité	Qualifications	Catégorie
CQ : Contrôle de Qualité	CQ.3 : Contrôle des travaux de terrassements et chaussées avec couche de roulement en revêtement superficiel; CQ.4 : Contrôle des travaux de chaussées bitumineuses type-1 à base de mélange hydrocarboné courant (GE, EB, GBB,...); CQ.5 : Contrôle des travaux de chaussées bitumineuses type-2 à base de mélange hydrocarboné non courant (BBME, EME, BBTM, BBM, BBDR, BBA, ECF,...); CQ.7 : Contrôle des travaux des ouvrages d'art courants (dalots et ponts à faible portée, ouvrage agricoles, ouvrages d'assainissement et d'eau potable,...).	1
EL : Expertises de laboratoires	EL.3 : Expertise des routes et chaussées courantes ; EL.4 : Expertise des routes et chaussées non courantes ; EL.5 : Expertise des ouvrages courants d'assainissement, d'AEP et d'aménagements hydro-agricoles.	3

De même, la date d'ouverture des plis dudit appel d'offres est reportée pour la date du 24/02/2021 à 11 heures.

Le reste est sans changement

N° 707/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'OUZZANE
CERCLE D'OUZZANE
CAIDAT M'ZEFROUNE
COMMUNE MASMOUDA
N°...../CRM

Avis rectificatif

Le président du conseil de Masmouda porte à la connaissance du public désireux soumissionner aux l'appel d'offre relative a- l'appel d'offre N°1/2020 relative a l'aménagement d'une place public au centre Masmouda

-l'appel d'offre N° 2/2020 relative a Aménagement Siege de la Commune et reconstruction d'un tronçon de clôture

Que le Numéro des l'appel d'offre publiés au journal l'opinion N°19343en date du 19/1/2021sont comme suit :

L'appel d'offre N°1/2021 au lieu de 1/2020 publié relatif a l'aménagement d'une place publiqueau centre de Masmouda

L'appel d'offre N°2/2021 au lieu de 1/2020 publie relative a Aménagement Siege de la Commune et reconstruction d'un tronçon de clôture publier au journal précité

N° 706/PA

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/05/2014, il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractères sont les suivantes:

Dénomination: «STE KASMI VERHUUR WEGENBOUW TRANS» SARL.
Siège social: 11 Rue Meknes Hay El wifak Sidi Slimane Berkane.

Capital social: Fixé à 100.000,00 Dh divisé en 1000 parts sociales de 100 dh chacune attribué comme suit: Mr KASMI Mimoun 50.000,00 Dh; Mr KASMI Oussama 50.000,00 Dh.

Durée: 99 ans.

Objet: Entrepreneur de Transport de Marchandises; Marchand effectuant l'Import Export; Entrepreneur de Fourniture d'Agent de Sécurité.

Gérance: La société sera gérée pour une durée indéterminée par Mr KASMI Mimoun.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1^{er} Instance de Berkane le 27/05/2014 sous N° 202/2014.

N° 677/PA

INDUSTOL SARL

Au terme de décision de gérant de la société « INDUSTOL SARL » sise au : 163 Zone Industriel Zenata Ain Harouda Mohammedia il est décidé ce qui suit :

- Cession des parts sociales par Mr BERHOUMI EL MOSTAFA à Mr BERHOUMI MOHAMED qui accepte expressément les 200 parts sociales ci-après désignées de 100 dhs chacune et entièrement libérées.

- La démission de Mr BERHOUMI EL MOSTAFA
- Quitus à Mr BERHOUMI EL MOSTAFA cogérant démissionnaire
- Nomination d'un gérant unique Mr BERHOUMI MOHAMED

- Transfert de siège de KM 14.600 ROUTE 110 ZENATA AIN HARROUDA MOHAMMEDIA à 163 zone Industriel Zenata Ain Harouda Mohammedia

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffé du tribunal de première instance de Mohammedia le 27/01/2021. Sous le N°195
III- La déclaration de modification à été déposée le 21/01/2021 sous le N° 201

N° 678/PA

DECOR AIN HARROUDA

I- Au terme d'un acte S.S.P il a été constitué une société SARL AU dont les caractéristiques suivantes :

-Dénomination : DECOR AIN HARROUDA SARL AU
-Objet Social : ENTREPRENEUR DE MENUISERIE GENERALE ALUMINIUM ET BOIS

-Siège social : LOT VIADICCI RES RANIA IMM F 1^{er} ETAGE APPRT NR° 2 AIN HARROUDA MOHAMMEDIA

-Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à : - Mr. HICHAM NAJIB : 100.000,00 dhs

-Durée : 99 ans.

-GERANCE : Est confiée au gérant Mr. HICHAM NAJIB pour une durée illimitée et aura la seule signature sociale en vers les tiers.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffé du tribunal de première instance de Mohammedia Le 27/01/2021 sous le N°193. RC N° 27009.

N° 679/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
قطاع المياه والغابات

Département des Eaux et Forêts

Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat-Sale-Zemmour-Zears.
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat.

AVIS

PROGRAMME PREVISIONNEL DES TRAVAUX, FOURNITURES ET PRESTATIONS DE SERVICE POUR L'ANNEE 2021

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat porte à la connaissance du public que le Programme Prévisionnel des travaux et prestations de service pour l'année 2021, de cette Direction sis Km 8,3 Avenue Mohamed VI Dar Essalam 10000 Rabat, se présente comme suit :

Royaume du Maroc

Département des Eaux et Forêts

Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer

Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat

Maitre d'ouvrage: Direction Provinciale des Eaux et Forêt et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat,
Année budgétaire: 2021

Le programme prévisionnel des marchés que la Direction Provinciale des Eaux et Forêt et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 comme suit:

PROGRAMME PREVISIONNEL AU TITRE DE L'EXERCICE 2021

TRAVAUX

Nature de travaux	Objet de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Entretien	Débroussaillage des abords des chemins forestiers (incendies)	Rabat-Salé	Marché	Mars	DPEFLCD de Rabat Tél et Fax: 0537756721	---
Entretien	Aménagement et entretien des tranchées pare-feu (incendies)	Rabat-Salé	Marché	Mars	DPEFLCD de Rabat Tél et Fax: 0537756721	---
Travaux	Travaux de clôture	Salé	Marché	Avril	DPEFLCD de Rabat Tél et Fax: 0537756721	---
Aménagement	Aménagement cynégétiques	Rabat	Marché	Mars	DPEFLCD de Rabat Tél et Fax: 0537756721	---
Installation	Installation de panneaux de signalisation	Rabat-Salé	Marché	Avril	DPEFLCD de Rabat Tél et Fax: 0537756721	---
Entretien	Entretien de piste forestier	Rabat	Marché	Avril	DPEFLCD de Rabat Tél et Fax: 0537756721	---
Travaux	Travaux de sylviculture et conduite de peuplement	Rabat-Salé	Marché	Avril	DPEFLCD de Rabat Tél et Fax: 0537756721	P.M.E
Reboisement	Travaux de reboisement à l'entreprise	Rabat-Salé	Marché	Mai	DPEFLCD de Rabat Tél et Fax: 0537756721	P.M.E
Entretien	Travaux de regarnis et d'entretien de plantations anciennes à l'entreprise	Rabat-Salé	Marché	Mai	DPEFLCD de Rabat Tél et Fax: 0537756721	P.M.E
Régénération	Travaux de régénération à l'entreprise	Rabat-Salé	Marché	Mai	DPEFLCD de Rabat Tél et Fax: 0537756721	P.M.E

Fourniture

Type de fourniture	Objet de fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Produit	Achat de produits chimiques et parachimiques	Bloc	Rabat/Salé	BC	Mars	DPEFLCD de Rabat Tél et Fax: 0537756725	---
Aliment	Achat d'aliments pour gibier	150 Tones	Rabat	Marché	Avril	DPEFLCD de Rabat Tél et Fax: 0537756721	---
Matériel	Achat de matériel technique	Bloc	Rabat	BC	Mars	DPEFLCD de Rabat Tél et Fax: 0537756723	---
Matériel	Achat de matériel agricole	Bloc	Rabat	BC	Mars	DPEFLCD de Rabat Tél et Fax: 0537756723	---
matériaux	Achat de matériaux	Bloc	Rabat	BC	Mars	DPEFLCD de Rabat Tél et Fax: 0537756723	---

SERVICES

Type de services	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Gardiennage	Guetteurs d'incendies (5 mois) (incendies)	Rabat et Salé	Marché	Mars	DPEFLCD de Rabat Tél et Fax: 0537756721	---
Gardiennage	Frais de sécurité, de surveillance et gardiennage	Rabat et Salé	Marché	Avril	DPEFLCD de Rabat Tél et Fax: 0537756721	---
Main d'œuvre	Main d'œuvre	Rabat	Marché	Avril	DPEFLCD de Rabat Tél et Fax: 0537756721	---
Etude et contrôle	Etude, Suivi et contrôle	Rabat et Salé	BC	Mai	DPEFLCD de Rabat Tél et Fax: 0537756721	---

N° 676/PA

«NADOR DES COMPTES SARL D'AU »
Tél : 0536 60 46 94 – 06 68 85 25 75

CONSTITUTION
1/ AUX termes d'un ASSP en date du 23/11/2020 à Nador, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L. d'AU dont les caractéristiques sont :

DENOMINATION: « BOUYAFA SERVICES » SARL D'AU
OBJET SOCIAL : 1- COMMISSIONNAIRE GERANT D'ENTREPRISE 2- TRANSFERT D'ARGENT

3- BUREAU DE CHANGE SIEGE SOCIAL : IAAZZANENE CENTRE IAAZZANENE, NADOR
DUREE : 99 ans.
CAPITAL : Fixé à 100.000,00 dhs :

- Mr. BOULFOUYOUL MOHAMED 1000 parts
GERANCE : Confiée à Mr. BOULFOUYOUL MOHAMED.

EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 décembre.

BENEFICES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de L'AG soit distribué soit reporté soit mis en réserve.

II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.P.I Nador, Le 27/01/2021 N°147, et Registre de Commerce N° 21377.

N° 681/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Rif

Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 11/2021/DPEFLCD-Té (RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE, AUTO-ENTREPRENEURS, COOPERATIVES ET GROUPEMENT DE COOPERATIVES)

Le Jeudi 25 Février 2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, sis à Avenue des FAR Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour la réalisation de prestation relative à la surveillance et le gardiennage des forêts relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, répartie en quatre lots :

• Lot n° 01 : La réalisation de prestation relative à la surveillance et le gardiennage au SIBE de Jbel Moussa relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, Préfecture de Mdiq-Fnideq (lot n° 01).
• Lot n° 02 : La réalisation de prestation relative à la surveillance et le gardiennage des forêts relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, Province de Tétouan (lot n°04).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des programmes et suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, sis à Avenue des FAR Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
Lot n°01 : Huit mille (8.000,00 DH) dirhams.
Lot n°02 : Douze mille (12.000,00 Dh) dirhams.
Lot n°03 : Douze mille (12.000,00 Dh) dirhams.
Lot n°04 : Vingt mille (20.000,00 Dh) dirhams.
L'acte de cautionnement doit être libellé au nom de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, Province de Tétouan (lot n°04).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
- Lot n° 01 : Cent quatre vingt neuf mille deux cent seize dirhams (189.216,00Dh).
- Lot n° 02 : Deux Cent huit cent vingt quatre mille neuf cent trente six dirhams (279.936,00Dh).
- Lot n° 03 : Deux Cent quatre vingt trois mille huit cent vingt quatre dirhams (283.824,00Dh).
- Lot n° 04 : Cinq Cent soixante sept mille six cent quarante huit dirhams (567.648,00Dh).
En application des dispositions de l'article 156 du décret n° 2.12.349, et de l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 3011-13 du 30 octobre 2013 portant application de l'article 156 du Décret n° 2-12-349, les lots du présent appel d'offres sont réservés à la petite et moyenne entreprise.
En application des dispositions du décret n° 2-19-69 relatif aux autos entrepreneurs, coopératives et groupement de coopératives, les lots du présent appel d'offres sont réservés aux autos entrepreneurs, coopératives et groupement de coopératives.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

• soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan;

• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit soumissionner par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 682/PA

المملكة المغربية
وزارة الفلاحة والصيد البحري
والتربية القروية والصيد والنسيات
المديرية الجهوية للفلاحة لجهة الرباط سلا القنيطرة

المدرسة الفلاحية بتتمارة



LE PROGRAMME PREVISIONNEL
ANNEE BUDGETAIRE 2021

Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage : Le Directeur de l'Ecole d'Agriculture de Témara envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

MATERIEL

Type de fournitures(1)	Objet des fournitures (2)	Quantitatif (3)	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné (4)
Achat de matériel de literie, de couchage, de cuisine, et de buanderie	Achat de matériel de literie, de couchage, de cuisine, et de buanderie	Sera détaillé ultérieurement	École d'Agriculture de Témara	Appel d'offres ouvert	Mai	École d'Agriculture de Témara, BP : 41-48 Témara Tél-Fax/05. 37. 74. 11. 20
Achat de matériel informatique et de logiciels	Achat de matériel informatique et de logiciels	Sera détaillé ultérieurement	École d'Agriculture de Témara	Appel d'offres ouvert	Mai	École d'Agriculture de Témara, BP : 41-48 Témara Tél-Fax/05. 37. 74. 11. 20

TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS ET D'AMENAGEMENTS

Type de Travaux (1)	Objet des Travaux (2)	Quantitatif (3)	Lieu des Travaux	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné (4)
Travaux d'aménagement et d'installation	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DU POSTE DE TRANSFORMATION ELECTRIQUE ET REFECTION DU RESEAU DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE AU NIVEAU DE L'ECOLE D'AGRICULTURE DE TEMARA	Sera détaillé ultérieurement	École d'Agriculture de Témara	Appel d'offres ouvert	Avril	École d'Agriculture de Témara, BP : 41-48 Témara Tél-Fax/05. 37. 74. 11. 20
Travaux d'aménagement et d'installation	TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE AU NIVEAU DE L'ECOLE D'AGRICULTURE DE TEMARA	Sera détaillé ultérieurement	École d'Agriculture de Témara	Appel d'offres ouvert	Avril	École d'Agriculture de Témara, BP : 41-48 Témara Tél-Fax/05. 37. 74. 11. 20
Travaux d'aménagement et d'installation	Aménagement de de Bâtiment administratif de l'EAT	Sera détaillé ultérieurement	École d'Agriculture de Témara	Appel d'offres ouvert	Juin	École d'Agriculture de Témara, BP : 41-48 Témara Tél-Fax/05. 37. 74. 11. 20
Travaux d'aménagement et d'installation	Aménagement de de Bâtiment pédagogique de l'EAT	Sera détaillé ultérieurement	École d'Agriculture de Témara	Appel d'offres ouvert	Juin	École d'Agriculture de Témara, BP : 41-48 Témara Tél-Fax/05. 37. 74. 11. 20
Construction de bâtiments pédagogiques	Achèvement de la Construction de l'Internat des filles de l'EAT	Sera détaillé ultérieurement	École d'Agriculture de Témara	Appel d'offres ouvert	Mai	École d'Agriculture de Témara, BP : 41-48 Témara Tél-Fax/05. 37. 74. 11. 20

SERVICES

Type de Service(1)	Objet des Travaux (2)	Quantitatif (3)	Lieu des Services	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné (4)
Prestation de main d'œuvre à l'entreprise	Prestation de surveillance et de gardiennage de l'E.A.T	Sera détaillé ultérieurement	École d'Agriculture de Témara	Appel d'offres ouvert	Mars	École d'Agriculture de Témara, BP : 41-48 Témara Tél-Fax/05. 37. 74. 11. 20
Etudes et contrôles des travaux	Etude, contrôles et suivi des travaux d'aménagement et installation	Sera détaillé ultérieurement	École d'Agriculture de Témara	Appel d'offres ouvert	Avril	École d'Agriculture de Témara, BP : 41-48 Témara Tél-Fax/05. 37. 74. 11. 20
Frais de prestations de services pour la restauration	Restauration des élèves de l'EAT	Sera détaillé ultérieurement	École d'Agriculture de Témara	Appel d'offres ouvert	Décembre	École d'Agriculture de Témara, BP : 41-48 Témara Tél-Fax/05. 37. 74. 11. 20

N° 680/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE LA
 SANTE
 DELAGATION
 PREFECTORALE
 AIN CHOCK
 CENTRE HOSPITALIER
 PREFECTORAL AIN
 CHOCK
 AVIS D'APPEL D'OFFRES
 OUVERT N° 01-2021
 (Séance publique)
 Réservé à la petite et
 moyenne entreprise
 nationale
 Le 1 mars 2021 à 10
 heures, il sera procédé, à la
 salle de réunion du Centre

hospitalier préfectoral AIN
 CHOCK (Hôpital MOHAMED
 SEKKAT), sis, Rue
 300 HAY MOULAY AB-
 DELLAH AIN CHOCK
 CASABLANCA, à l'ouverture
 des plis relatif à l'appel
 d'offres sur offre de
 prix pour :
 BLANCHISSAGE, NET-
 TOYAGE ET DEGRAIS-
 SAGE DE LINGE DE
 L'HOPITAL MOHAMED
 SEKKAT, DU CENTRE NA-
 TIONAL DE LEPROLOGIE,
 DU CENTRE D'HEMODIA-
 LYSE LE CENTRE DE
 DIAGNOSTIC ET LE CEN-

TRE DE REEDUCATION ET
 READAPTATION FONC-
 TIONNELLE RELEVANT
 DU CENTRE HOSPITALIER
 PREFECTORAL AIN
 CHOCK (PREFECTURE
 D'ARRONDISSEMENT AIN
 CHOCK) (LOT UNIQUE)
 RESERVE A LA PME
 Le dossier d'appel d'offres
 peut être retiré du bureau
 des marchés publics du
 Centre hospitalier préfectoral
 AIN CHOCK (L'Hôpital
 MOHAMED SEKKAT), sis,
 Rue 300 HAY MOULAY
 ABDELHAH AIN CHOCK
 CASABLANCA, il peut

également être téléchargé à
 partir du portail des mar-
 chés de l'Etat www.mar-
 chespublics.gov.ma,
 Le cautionnement provi-
 soire est fixé à la somme de
 : 20 000,00 dhs (vingt mille
 dirhams)
 L'estimation des coûts des
 prestations établies par le
 maître d'ouvrage est fixée
 à la somme de 198 547.2(2
 cent quatre vingt dix huit
 mille cinq cent quarante
 sept dirhams et vingt cen-
 times)
 Le contenu ainsi que la pré-
 sentation ainsi que le dépôt

des dossiers des concu-
 rents doivent être
 conformes aux dispositions
 des articles 27, 29 et 31 du
 décret n°2.12-349 relatif aux
 marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 -Soit les envoyer par cou-
 rrier recommandé avec ac-
 cusé de réception au bureau
 précité ;
 -Soit déposé contre récé-
 pissé leurs plis dans le bu-
 reau des marchés publics
 du Centre hospitalier pré-
 fectoral AIN CHOCK
 (L'Hôpital MOHAMED
 SEKKAT), sis, Rue 300 HAY

MOULAY ABDELHAH
 AIN CHOCK CASA-
 BLANCA
 -Soit les remettre au prési-
 dent de la commission d'ap-
 pel d'offres au début de la
 séance et avant l'ouverture
 des plis.
 -soit les transmettre par
 voie électronique au portail
 des marchés d'Etat :
 www.marchespublics.gov.
 ma
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 5 du règlement
 de consultation.
 N° 684/PA

ROYAUME DU MAROC						
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU						
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA						
PROGRAMME PREVISIONNEL 2021						
Le Directeur Provincial de l'Equipelement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia informe que dans le cadre de loi de finance 2021 en application de l'article 147 du decret n° 2-12-349 du 08 Joumada I, 1434 (20 Mars 2013 fixant les conditions et les formes dans les lesquelles sont passés les marchés de travaux, de fournitures et de services pour le compte de l'Etat et des établissements publics figurant dans la liste fixée par arrêté du ministre chargé des finances prévue par l'article 19 de la loi n° 69-00 et à titre transitoire, pour le compte des Régions, des Préfectures, des Provinces et des Communes (B.O. N°6140 du 04 avril 2013).						
Objet de travaux	Type	Lieu d execution	Mode de passation	Periode prevue pour le lancement	Coordonnés du service concerné	Marché réservé au PME
Etudes						
Etude de construction d'un OA au PK 4+400 de la RP3309	Etude	Réseau routier de la préfecture de Mohammedia	AOO	1er trimestre	Service Infrastructures DPETLE de Mohhamedia	NON
Etude surélévation de la ligne rouge au niveau de la section du PK 2+900 au PK3+200 de al RP3019	Etude	Réseau routier de la préfecture de Mohammedia	AOO	1er trimestre	Service Infrastructures DPETLE de Mohhamedia	NON
Travaux						
Travaux d'entretien des accotements des routes relevant de la DPETLE de Mohammedia (PC2021)	Travaux	Réseau routier de la préfecture de Mohammedia	AOO	1er trimestre	Service Infrastructures DPETLE de Mohhamedia	OUI
Travaux de construction d'un OA sur Oued El Maleh au PK 326+000 de la RN1	Travaux	Réseau routier de la préfecture de Mohammedia	AOO	2eme trimestre	Service Infrastructures DPETLE de Mohhamedia	NON
Travaux de construction d'un OA sur l'autoroute au PK 5+400 de la RN9	Travaux	Réseau routier de la préfecture de Mohammedia	AOO	2eme trimestre	Service Infrastructures DPETLE de Mohhamedia	NON
Travaux de construction d'un OA sur l'autoroute A3 au PK 328,9 de la RN1	Travaux	Réseau routier de la préfecture de Mohammedia	AOO	3eme trimestre	Service Infrastructures DPETLE de Mohhamedia	NON
Construction d'un OA sur l'autoroute A5 au PK 330,1 de la RN1	Travaux	Réseau routier de la préfecture de Mohammedia	AOO	3eme trimestre	Service Infrastructures DPETLE de Mohhamedia	NON
Travaux de signalisation horizontale de la RN1 du PK 318+600 au PK331+100	Travaux	Réseau routier de la préfecture de Mohammedia	AOO	4eme trimestre	Service Infrastructures DPETLE de Mohhamedia	NON
Travaux de construction du carrefour situé au PK 1+900 de la RP 3000	Travaux	Réseau routier de la préfecture de Mohammedia	AOO	4eme trimestre	Service Infrastructures DPETLE de Mohhamedia	NON
Travaux de construction de la trémie située au PK 10+700 de la RR 322	Travaux	Réseau routier de la préfecture de Mohammedia	AOO	4eme trimestre	Service Infrastructures DPETLE de Mohhamedia	NON
Travaux de balisage des plages : Mohammedia centre et sablette à la préfecture de Mohammedia	Travaux	Plage centre et sablette à la préfecture de Mohammedia	AOO	2ème trimestre	Service gestion du domaine public et carrières DPETLE de Mohammedia	NON
Fourniture						
Fourniture et pose de la signalisation verticale et des dispositifs de retenue sur la RN1 du PK 318+600 au PK331+100	Fourniture	Réseau routier de la préfecture de Mohammedia	AOO	4eme trimestre	Service Infrastructures DPETLE de Mohhamedia	NON

MK EXPRESS CONSTITUTION RC N° 27001

I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 11/12/2020 à Mohammedia, il a été établi les statuts de la société dont les caractéristiques sont les suivants :
Objet :
• Transport de Marchandise pour le compte d'autrui
• Transport de Marchandise par automobiles
• Transport de personnes
• Transports national et international
Dénomination : << MK EXPRESS>>
Siège : BD MOUKHTAR SOUSSI ETG 1 SAADA N° 151 MOHAMMEDIA
Durée : 99 ans.
Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100.00 Dhs chacune répartie comme suite :
- Mr MADIH AZIZ : 500 parts.
- Mr KANDIL MEHDI : 500 parts.
TOTAL...1000 parts.
Gérance :
- Mr MADIH AZIZ ET Mr. KANDIL MEHDI Sont désignés en qualité de co-gérant pour une durée illimitée.
Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.
Bénéfice : 5% à la réserve légale, le solde est attribué aux parts.
II- Le dépôt légal sous le N° 189, a été effectué au tribunal de 1ere instance Mohammedia.
N° 685/PA

ROGRIE YOM CONSTITUTION RC N° 26965

I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 03/12/2020 à Mohammedia, il a été établi les statuts de la société dont les caractéristiques sont les suivants :
Objet :
• NEGOCE D'OUTILLAGE ET QUINCAILLERIE
• MARCHAND DROGUISTE ET FOURNITURE.
• QUINCAILLERIE, TUYAUTERIE, PLOMBERIE ET SANITAIRES.
• L'ACHAT, LA VENTE, FABRICATION DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION.
Dénomination : << ROGRIE YOM >>
Siège : BD MOUKHTAR SOUSSI ETG 1 SAADA N° 151 MOHAMMEDIA
Durée : 99 ans.
Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100.00 Dhs chacune répartie comme suite :
- Mr SAADOUNI SAID ... 1000 parts.
Gérance : - Mr SAADOUNI SAID est désigné en qualité de gérant unique pour une durée illimitée.
Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.
Bénéfice : 5% à la réserve légale, le solde est attribué aux parts.
II- Le dépôt légal sous le N° 147, a été effectué au tribunal de 1ere instance Mohammedia.
N° 686/PA

DISACIER RC N° 26977

I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 21/12/2020 à Mohammedia, il a été établi les statuts de la société dont les caractéristiques sont les suivants :
Objet : Entrepreneur de construction transformation et installation métallique. La fabrication, modulation, transformation, installation, construction d'ouvrages, assemblage et remise en état et vente d'articles finis ou semi-finis composés principalement de produits métallurgiques ou plastique et d'une manière plus générale la vente des accessoires et équipements métallurgique ou plastique ; L'importation et l'exportation de tous biens
Dénomination : << DISACIER >>
Siège : BD MOUKHTAR SOUSSI ETG 1 SAADA N° 151 MOHAMMEDIA
Durée : 99 ans.
Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100.00 Dhs chacune répartie comme suite :
Mr SAADOUNI NABIL : 1000 parts.
Gérance : - Mr SAADOUNI NABIL, gérant unique pour une durée illimitée.
Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.
Bénéfice : 5% à la réserve légale, le solde est attribué aux parts.
II- Le dépôt légal sous le N° 165, a été effectué au tribunal de 1ere instance Mohammedia.
N° 687/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de la Santé
Région Souss Massa
Délégation d'Agadir
Ida Outanane
Centre Hospitalier Régional
D'AGADIR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DES PRIX
N° 01/2021
(Séance publique)
Le 26/02/2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du centre hospitalier régional d'Agadir sis à Route de Marrakech 80000 Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet : Achat des réactifs et des fongibles pour les laboratoires du centre hospitalier régional d'Agadir (en trois lots);
Lot n°1: Les réactifs de biochimie (Appareil COBAS C311®).
Lot n°2: Les réactifs d'anatomie pathologie.
Lot n°3: Les fongibles d'anatomie pathologie.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du centre hospitalier régional d'Agadir adresse : Route de Marrakech 80000 Agadir, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.mar-

chespublics.gov.ma
Lot n°1: Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 8 000,00 (Huit mille) dirhams
Lot n°2: Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 4 000,00 (Quatre mille) dirhams
Lot n°2: Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5 000,00 (Cinq mille) dirhams
Lot n°1: Estimation des coûts des fournitures établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 265 787,64 DH TTC (Deux cent soixante cinq mille sept cent quatre vingt sept dirhams et soixante quatre centimes TTC)
Lot n°2: Estimation des coûts des fournitures établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 142 578,00 DH TTC (Cent quarante deux mille cinq cent soixante dix huit dirhams TTC)
Lot n°3: Estimation des coûts des fournitures établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 152 590,80 DH TTC (Cent cinquante deux mille cinq cent quatre vingt dix dirhams et quatre vingt centimes TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes

aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du centre hospitalier régional d'Agadir
- Soit l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit déposer par voie électronique au portail national des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)
La documentation technique des lots n°1 et lot n°2, et les échantillons du lot n°3 exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans le bureau des marchés du Centre Hospitalier Régional à l'adresse : Route de Marrakech 80000 Agadir, avant le : 25/02/2021 à 10 heures du matin.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N° 688/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N°24 /DRAO/2020

LE DIRECTEUR REGIONAL DE L'AGRICULTURE DE L'ORIENTAL OUJDA ;Porte

à la connaissance du public que la date d'ouverture est fixée pour 16/02/2021 à 10 heures

N° 689/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ELHAJEB
COMMUNE AIT NAAMANE

BUREAU DU PATRIMOINE

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

N° : 02/2021

Le Président de la Commune Ait Naamane procédera le **jeudi 11 Mars 2021** à 10h au siège de la Commune Ait Naamane à la «Vente aux enchères publiques de Mobilier, des matériaux, d'objets, hors service appartenant à la Commune d' Ait Naamane, Province d'El Hajeb»,
La vente aura lieu au parc de la commune sise au Douar Ait ABOU Commune Ait Naamane Province d'El Hajeb.
Les enchérisseurs doivent présenter au Président de la Commission de vente: une copie légalisée de la C.I.N et un cautionnement provisoire égale à (500,00) cinq cent dirhams.
Le dossier d'adjudication peut être retiré au bureau du patrimoine de cette Commune, Il peut, également, être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Les paiements seront effectués immédiatement après l'adjudication au comptant, ou par chèque certifié ; avec une augmentation de dix(10%) du montant final retenu par la Commission, en faveur de la Commune d'Ait Naamane.
Les Concurrents doivent se présenter au siège de la Commune à l'heure et la date fixée par le présent avis, pour tous renseignements prière de Contacter le bureau du patrimoine de la Commune.
N° 690/PA

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC

وزارة الطاقة والمعادن والبيئة قطاع البيئة
LE MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DE L'ENVIRONNEMENT
DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

Prix Hassan II pour l'Environnement
13^{ème} édition

Le Ministère de l'Énergie des Mines et de l'Environnement – Département de l'Environnement, lance les candidatures pour la 13^{ème} édition du Prix Hassan II pour l'Environnement.

Catégories du Prix :

- Prix de la recherche scientifique et technique : y sont compris tous les travaux de recherches ou d'innovation ayant pour objet la protection et la mise en valeur de l'Environnement, la rationalisation de l'utilisation des ressources naturelles et l'amélioration des conditions de vie et de sécurité des populations en conformité avec les objectifs de développement durable ;
- Prix des médias : y sont compris tous les travaux qui visent, par le biais des divers moyens d'information et de communication audiovisuelle, électronique et écrite, le renforcement de la conscience environnementale chez les différentes composantes de la société et leur mobilisation en faveur de l'environnement et du développement durable ;
- Prix de l'action associative : y sont compris toutes les actions réalisées sur le terrain, par les associations, dans le but de préserver l'environnement, d'améliorer le cadre de vie des populations, de renforcer la sensibilisation et l'éducation environnementale, et en général, tout projet ou action contribuant au développement durable ;
- Prix des initiatives des entreprises : y sont compris toutes les initiatives éco-citoyennes menées par des entreprises publiques ou privées en vue de mieux intégrer la dimension environnementale dans le management de l'entreprise, de réduire la pollution, d'améliorer les conditions de travail et le cadre de vie des populations riveraines et, en général, toute initiative visant à concrétiser la responsabilité sociale de l'entreprise en vue d'un développement durable ;
- Prix des initiatives des collectivités territoriales : y sont compris tous les travaux ou projets réalisés par les collectivités territoriales dans le but de mieux préserver et de valoriser l'environnement, de lutter contre les pollutions et nuisances, d'utiliser de manière rationnelle les ressources naturelles, d'améliorer les conditions et le cadre de vie des populations et, en général, toute initiative visant le développement durable des territoires ;
- Prix de l'Exemplarité de l'Administration : y sont compris toutes les initiatives et activités de service et de gestion menées par l'administration publique centrale et territoriale, contribuant à la mise en œuvre du contenu du Pacte de l'Exemplarité de l'Administration pour un développement durable dans les domaines des énergies renouvelables, d'efficacité énergétique, de la rationalisation de l'utilisation de l'eau, l'optimisation de la consommation de papier, du tri des déchets et de l'adoption d'un système de mobilité durable.

Le Prix Hassan II pour l'Environnement est d'une valeur de 450 000 DH répartie comme suit :

Prix de la recherche scientifique et technique.....	150 000 DH
Prix des médias	150 000 DH
Prix de l'action associative.....	150 000 DH

Les lauréats du prix dans ces catégories reçoivent, outre la dotation financière susmentionnée, un trophée et une attestation de mérite. Les prix alloués aux travaux primés dans le cadre des catégories relatives aux initiatives des entreprises, des collectivités territoriales, et des administrations sont composés d'un trophée et d'attestations de mérite.

Conditions de candidature:
Le candidat au Prix Hassan II pour l'environnement doit remplir les conditions suivantes :
- ne pas être membre du jury du Prix ;
- ne pas présenter de travail déjà primé dans des concours similaires ;
- ne pas présenter de travail réalisé dans le cadre d'une activité rémunérée en tant que prestataire de service ;
- si le candidat a déjà obtenu le Prix Hassan II pour l'Environnement, il ne peut se présenter à nouveau qu'après un délai de 4 années ;
- dans le cas où plus de deux personnes se présentent au Prix avec un travail collectif, elles doivent mandater un représentant.

Dossiers de candidature :
- Un formulaire de candidature à retirer auprès des services de l'Autorité gouvernementale chargée de l'environnement précisant les coordonnées du candidat.
- l'objet et la catégorie de candidature, et une description du travail présenté, du processus de sa réalisation et de sa portée ;
- Trois exemplaires du corpus contenant le travail candidat au Prix ainsi que les documents et certificats appuyant le travail présenté ;
- Une déclaration sur l'honneur spécifiant que le travail présenté n'est pas réalisé dans le cadre d'une prestation de service rémunérée ;
- Une procuration dûment légalisée, désignant le mandataire du groupe, si le travail présenté est collectif ;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité, de la carte de résidence pour les candidats non-marocains ;
- Uncumculum vitae du candidat.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier recommandé ou déposés au bureau d'ordre du Ministère de l'Énergie des Mines et de l'Environnement-Département de l'Environnement, sis 9, Av. Al Arar, secteur 16, Hay Ryad, Rabat, et ce avant le 31 mars 2021.

Pour plus de renseignements, contacter :
Direction du Partenariat, de la Communication et de la Coopération
Division de la Communication et de l'Éducation
Tél: (212) 05 37 57 06 09 - 05 37 57 06 054 - Fax: (212) 05 37 57 66 38
E-mail: sis@environnement.gov.ma Site web : www.environnement.gov.ma Rubrique « Prix Hassan II »
- Lien pour télécharger le formulaire : <http://www.environnement.gov.ma/index.php/fr/prix-hassan-2>

N° 017/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
COMMUNE
D'OUARZAZATE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 01/SDT/2021

Le 04 Mars 2021 à (10 h)
Dix heures, il sera procédé,
au Bureau de président de
la commune d'Ouarzazate à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix pour l'Assistance
Technique au Maître
d'Ouvrage pour le suivi et
le contrôle des travaux de
la restructuration des Quartiers
à la ville d'Ouarzazate
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré dans Service
des marchés de la Commune
d'Ouarzazate, il peut également
être téléchargé à partir
du portail des marchés publics:
www.marchés-publics.gov.ma,
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
10.000,00Dh (Dix mille dirhams).
L'estimation du Coût des
prestations établi par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de :
907.200, 00Dh (Neuf cent
sept mille deux cent dix
dirhams).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret N° 2-12-349
du 8 Joumada I 1434 (20 Mars
2013) relatif aux marchés
publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer, contre
récépissé, leurs plis au
service des marchés de
la Commune d'Ouarzazate.
• Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception au
bureau prescrit.
• Soit les remettre au
président de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant
l'ouverture des plis.
• Soit les transmettre
par voie électronique au
portail marocain des
marchés publics
(www.marchés-publics.gov.ma).
Les pièces justificatives
à fournir sont celles
prévues par l'article 3 du
règlement de la consultation.
Les candidats nationaux
doivent fournir les copies
certifiées conformes à
l'original des certificats
d'agrément suivant:
domaines d'activités :
D13 et D17.
Les bureaux d'études
non installés au Maroc
doivent fournir le dossier
technique tel que prévu
par paragraphe B de
l'article 25 du décret
2-12-349 du 20 Mars
2013 relatif aux marchés
publics.

N° 692/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA
LOGISTIQUE ET DE
L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TIZNIT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 01/2021

Le 25/02/2021 à 10h00, il
sera procédé en séance
publique dans la salle de
réunion de la D.P.E.T. L..E de

Tiznit Avenue Mohamed V
Tiznit à l'ouverture des plis
relative à l'appel d'offres
sur offres de prix pour :
OBJET : Contrôle topographique
du projet d'Achèvement
des travaux d'aménagement
de la liaison Aday – Ait Ahmed
du PK 0+000 au PK 26+585
(Province de Tiznit)
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du Bureau
des marchés de la DPETLE
de Tiznit. Il peut également
être téléchargé à partir
du portail des marchés de
l'Etat : <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du Bureau
des marchés de la DPETLE
de Tiznit. Il peut également
être téléchargé à partir
du portail des marchés de
l'Etat : <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
2 000,00 Dhs (Deux Mille
dirhams).
L'estimation des coûts des
prestations établies par
le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de :
149 681,40 Dhs (Cent
quarante neuf mille six
cent quatre vingt et six
dirhams et quarante
cents).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles
27, 29 et 31 du décret n°
2-12-349 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception au
bureau prescrit

- Soit déposer contre
récépissé leurs plis dans
le bureau du Directeur
Provincial de l'Équipement,
du Transport et de la
Logistique et de l'Eau de
Tiznit.
- Soit les remettre au
président de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant
l'ouverture des plis.

- Soit présentés par
voie électronique selon
les prescriptions de
l'arrêté du ministre de
l'Économie et des
Finances n° 20-14 du
04 Septembre 2014
relatif à la dématérialisation
des procédures des
marchés publics.

Les pièces justificatives
à fournir sont celles
prévues par l'article 4 du
règlement de consultation.

Dossier Technique
comportant :
Les concurrents
devront fournir un
dossier technique
tel que prévu par
le règlement de la
consultation.

Les entreprises non
installées au Maroc
doivent fournir le
dossier technique tel
que prévu par le
règlement de la
consultation.

N° 693/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
SERVICE DES AFFAIRES
FINANCIERES ET
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°01/2021/BP

Le 25/02/2021 à 10 h
00 min, il sera procédé,
au siège du Conseil
Provincial d'Assa-Zag à
l'ouverture des plis
relatifs à l'appel
d'offres sur offre de prix,
pour le lot unique :
Production et commercialisation
d'huiles et produits

naturels, médicaux et
aromatiques au profit de
la Coopérative BIO ZAG à
Zag
Le dossier d'appels d'offres
peut être retiré à la
Service du Budget et
Marché du Conseil
Provincial d'Assa Zag.
Il peut également être
téléchargé à partir du
portail des marchés
publics www.marchés-publics.gov.ma

Le cautionnement
provisoire est fixé à la
somme de Cent
soixante cinq mille
Dhs 00 Cts TTC
(165000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la
présentation ainsi que
le dépôt des dossiers
des concurrents doit
être conformes aux
dispositions des articles
27- 29 et 31 du décret
n°2.12.349 du 8
Joumada I 1434 (20
Mars 2013) relatif
aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre
récépissé leurs plis dans le Bu-

reau du Budget et
Marché du Conseil
Provincial d'Assa Zag..

-Soit les envoyer par
courrier recommandé
avec accusé de
réception au nom
de Monsieur Le
Président du Conseil
Provincial d'Assa
Zag.
-Soit les remettre au
président de la
commission d'appel
d'offres au début
de la séance et
avant l'ouverture
des plis.

- Soit par Soumission
électronique au
portail des marchés
publics de l'Etat
Les pièces
justificatives à
fournir sont celles
prévues par
règlement de la
consultation.

N° 694/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
DIRECTION
DES SERVICES
SAFMB
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT
N°03/2021/BP

Le 25/02/2021 à 12 h
00 min, il sera
procédé, au siège
du Conseil
Provincial d'Assa-Zag
à l'ouverture des
plis relatifs à
l'appel d'offres
sur offre de prix,
pour le lot unique :

Acquisition des
équipements et
matériels de
photographie
pour festivité et
cérémonie au profit
de la Sté AOUIOUNE
PHOTOGRAPHE
SNC

Le dossier d'appels
d'offres peut être
retiré à la Service
du Budget et
Marché du Conseil
Provincial d'Assa
Zag.
Il peut également
être téléchargé à
partir du portail
des marchés
publics www.marchés-publics.gov.ma

Le cautionnement
provisoire est fixé à
la somme de Cent
mille Dirhams 00
Cts (5 000,00 Dhs)

L'estimation des
coûts des prestations
établie par le
maître d'ouvrage
est fixée à la
somme de Cent
soixante-dix
sept mille trois
cent soixante Dhs
00 Cts TTC

(177360,00Dhs TTC)

Le contenu, la
présentation ainsi
que le dépôt des
dossiers des
concurrents doit
être conformes
aux dispositions
des articles 27- 29
et 31 du décret
n°2.12.349 du 8
Joumada I 1434
(20 Mars 2013)
relatif aux
marchés publics.

Les concurrents
peuvent :
-Soit déposer
contre réception
dans le Bureau
du Budget et
Marché du
Conseil Provincial
d'Assa Zag..

-Soit les envoyer
par courrier
recommandé
avec accusé de
réception au
nom de Monsieur
Le Président du
Conseil Provincial
d'Assa-Zag.

-Soit les remettre
au président de
la commission
d'appel d'offres
au début de la
séance et avant
l'ouverture des
plis.

- Soit par
Soumission
électronique au
portail des
marchés
publics de l'Etat

Les pièces
justificatives à
fournir sont
celles prévues
par règlement
de la consultation.

N° 695/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION FES MEKNES
PREFECTURE DE FES
COMMUNE DE FES
ARRONDISSEMENT ZOUAGHA

Programme Prévisionnel

Pour l'Exercice budgétaire 2021

Conformément aux dispositions de l'article 14 du Décret N° 2.12.349 du 20 mars 2013

relatif aux marchés publics, le programme Prévisionnel des marchés que l'Arrondissement Zouagha

envisage de lancer pour l'année Budgétaire 2021 est le suivant :

Nature de Prestation	L'objet de l'offre	Lieu des Travaux/Fourniture / Service	Modes de passation	Date Prévue de Lancement	Cordonnées du service concernés
Fourniture	1 - Achat de Fourniture Electrique pour l'Entretien d'Eclairage Public	Magasin de l'Arrondissement	AOO	1er Semestre	Service des marchés
Travaux	2 -Entretien Courant des Espaces Verts	Divers Jardins de l'Arrondissement	AOO	1er Semestre	Service des marchés
Travaux	3 - Entretien Courant de Voiries dans l'arrondissement Zouagha	Dans le Territoire de l'Arrondissement	AOO	1er Semestre	Service des marchés
Fourniture	4-Achat de matériaux de Construction	dépôt du sce entretien de l'Arrondissement	AOO	1er Semestre	Service des marchés
Travaux	5 -Entretien des places publiques	Différentes Places publiques relevant du territoire de l'arrondis	AOO	2ème Semestre	Service des marchés
Travaux	6 -Entretien d'installation sportives	Terrains et salles relevant de l'Arrondissement	AOO	2ème Semestre	Service des marchés
Service	7-Location de Matériel de Transport et Engins	Différentes point noirs relevant du territoire de l'arrondis	AOO	2ème Semestre	Service des marchés
Travaux	8 - Entretien Courant des voies	Dans le Territoire de l'Arrondissement	AOO	2ème Semestre	Service des marchés

NB : Les Dates et lieux des séances d'ouvertures des plis des appels d'offres relatifs à ce programme seront publiés ultérieurement dans la presse et le site des marchés publics, et ce conformément à la réglementation en vigueur.

N° 691/PA

PUBLICATION.
Aux termes d'un acte SSP en date du 05 / 01 / 2021, il a été établi les statuts d'une société SARL dont:
Denomination: « M&K CAFE» SARL
Objet social : Achat et vente de Café
Siège social : 10, RUE LIBERTE ETAGE 3 APPT N°5, CASABLANCA
Durée : 99 ans.
Capital social : 10.000,00 DHS, divisé en 100 parts de 100 dirhams chacune, attribuées à : Mr KHANTOUR MOSTAFA : Cinquante parts (50 parts)
Mr DOUHI KARIM : Cinquante parts (50 parts)
Exercice social : commence le 01/01 et finit le 31/12
Gérance : Mr KHANTOUR MOSTAFA et Mr DOUHI KARIM gérants pour une durée illimitée :
RC/Casablanca N° 487233 LE 29/01/2029.

N° 698/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TETOUAN
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
Séance Publique N°02/2021
Le 25/02/2021 à 10 heures, il sera procédé ; dans la salle des réunions du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan (Avenue AbdelkhalekTorress Route de Martil- Tétouan - Téléphone : 0539972430) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :
* Les Prestations d'Accueil pour le centre Hospitalier provincial de Tétouan.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de l'hôpital ci-

vilde Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00 (Quinze Mille Dirhams)
Le montant d'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 845 340,00DH (Huit Cent Quarante Cinq Mille Trois Cent Quarante Dirhams)(Toutes taxes comprises : TTC).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan
- Soit les remettre par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 699/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALIER

PROVINCIAL DE TETOUAN
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
Séance Publique N°03/2021

Le 02/03/2021 à 10 heures, il sera procédé ; dans la salle des réunions du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan; (Hôpital civil de Tétouan : Avenue AbdelkhalekTorress - Route de Martil - Tétouan) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :
* BRANCARDAGE ET TRANSPORT DES MALADES A L'INTERIEUR DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TETOUAN.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de l'hôpital civil de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15.000,00 (Quinze Mille Dirhams)
Le montant d'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 060 416,00DH (UN MILLION SOIXANTE MILLE QUATRE CENT SEIZE DIRHAMS) (Toutes taxes comprises : TTC).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan
- Soit les remettre par courrier recommandé avec ac-

cusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 700/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TETOUAN
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
Séance Publique N° 04/2021
Le 03/03/2021 à 10 heures, il sera procédé ; dans la salle des réunions du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan; (Hôpital civil de Tétouan : Avenue Abdel-

khalekTorress - Route de Martil - Tétouan) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :
* ACHAT DE FONGIBLES AFFERENT AU LABORATOIRE DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TETOUAN
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 (Dix Mille Dirhams).
Le montant d'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Quatre Vingt Et Onze Mille Cent Soixante Cinq Dirhams Soixante Cts (291 165,60DH) (Toutes taxes comprises : TTC).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349.
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- Les échantillons des articles suivants : 1, 2, 3, 4, 5, 15, 21, 22, 23, 33 et 38 est exigé par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan le :02/03/2021 jusqu'à 13 h 00 délai de rigueur.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 701/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION FES MEKNES
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE DE TAZA
DIVISION DES RESSOURCES FINANCIERES

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE PAR OFFRES DES PRIX, RELATIF A LA LOCATION DES BOUTIQUE DU COMPLEXE COMMERCIAL AL MASSIRA1
N°: 02 /2021 D.R.F. SEANCE PUBLIQUE.

Il sera procédé au Siège de la Commune de TAZA (Place 20 Août) à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres relatif à La location des boutiques situées au complexe commercial AL massira 1, selon le programme suivant :

- Le mardi 2 mars 2021 à dix heure du matin (10 :00) ; la Cave (sous terrain) qui contient 22 carreaux (espaces) ouverts numéroté du 1 à 22.
- Le mercredi 3 mars 2021 à dix heure du matin (10 :00) ; le Rez de chaussé qui contient 23 boutiques numéroté du 1 à 23.
- Le jeudi 4 mars 2021 à dix heure du matin (10 :00) ;le Première étage qui contient 26 boutiques numéroté du 1 à 26..

Le cautionnement provisoire pour chaque boutique est fixé à la somme de 5000,00dhs

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret N°349.12.2 du 08 Jomada eloula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les dossiers des Concurrents doivent être déposés dans un enveloppe fermée indiquant nom complet, ou nom commercial si la personne est moral, indication de l'étage et numéro de la boutique et numéro de téléphone et peuvent les déposés:
*Soit dans le Bureau d'Ordre sis au siège de la Commune (place 20 Août); contre Récépissé.
*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité;
*Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont:
A-Pour chaque concurrent lors du dépôt du dossier d'offres:
I-Dossier Administratif comprenant:
1- Cahier des Charges signé par le Concurrent avec la mention " Lu et accepté "
2-Le Récépissé original du Cautionnement ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire d'un montant de **5000,00 DHS.**
II-L'offre Financière Comprenant:
* soumission signé par le concurrent et indiquant son nom complet, sa qualité, sa résidence, sa profession, nature de l'activité qu'exercera, indication de l'étage et numéro de la boutique, et si la personne est morale, il doit préciser sa forme juridique, son capital, l'adresse de son siège social, la valeur locative mensuelle ou annuelle proposée en lettre et en chiffre.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division des Ressources Financières (2° Annexe administrative-Bd. Med V) ou du portail des marchés publics.

N.B : Les concurrents qui veulent constater les boutiques. Le complexe commercial sera ouvert durant le délai de dépôt des dossiers.

N° 696/PA

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration
Direction des Domaines de l'Etat
Direction Régionale à Rabat

وزارة الاقتصاد والمالية وإصلاح الإدارة
مديرية أملاك الدولة
+ . C O M . I U . X X I . U . I R
المديرية الجهوية بالرباط

AVIS RECTIFICATIF APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/DRDE-RBT/2021

Le Directeur Régional des Domaines de l'Etat de Rabat informe le public et les concurrents intéressés que l'avis de l'appel d'offres n° 03/DRDE-RBT/2021 concernant : **Le gardiennage et surveillance du siège de l'annexe de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Rabat et des délégations de Salé, Kénitra, Khemisset et Sidi Kacem (Lot unique).** publié au portail des marchés publics et aux journaux suivants :

- LIBERATION du 21 Janvier 2021 n°9221
- RISSALAT AL OUMA 21 Janvier 2021 n°11729

A été modifié comme suit :

- L'estimation du maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **un million quarante sept mille quatre cent cinquante cinq dirhams et 10 centimes TTC (1 047 455,10) ;**
- Le modèle du sous détail des prix est modifié.

La nouvelle version du dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Rabat sis 49, avenue Allal Ben Abdellah Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : (www.marchespublics.gov.ma).

Le reste de l'avis d'appel d'offres est sans changement.

N° 697/PA

«MS CONNECT» SARL CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 Janvier 2021 à Casablanca, il a été établi Les statuts d'une société SARL ayant les caractéristiques suivantes :

* DENOMINATION: MS CONNECT SARL.
* SIEGE SOCIAL : ANG AV LALLA YACOUT ET RUE EL ARAAR IMM 9 RESIDENCE GALIS 4EME ETG APPT 17 - 20250CASABLANCA.

* OBJET :
- Entrepreneur d'installations électriques.
- Programmation, conseil et autres activités Informatiques - Négoce.
* DUREE : 99 ans.
*Capital :
Le capital est fixé à la somme de 100.000,00 Dhs divisé en 1000 Parts de 100 Dhs, réparties comme suit : 50% à Mr MOUAD AMAL ET 50% à Mr YASSINE SABRI

* GERANCE&SIGNATURE : Mr MOUAD AMALI et Mr YASSINE SABRI sont désignés en qualité de cogérant pour une durée indéterminée.

* ANNEE SOCIALE : L'exercice social commence le 01/01 et finit le 31/12 .
Le Dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 26/01/2021 sous N° :762677.

N° 711/PA

AU CONSTITUTION D'UNE SARL

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 01/02/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : FEHD-EL BUILDING
FORME JURIDIQUE : Sarl - AU.
OBJET:TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS.
TRAVAUX DIVERS
SIEGE SOCIAL - 64, Rue Abdellah El Mediouni étage 1, Appartement 2, Casablanca - Maroc.
CAPITAL SOCIAL : 10.000.00DH (DIX MILLE DHS) divisé en 100 parts de 100.00 chacune
totalement souscrit et libéré par l'associé unique.
DUREE: 99an
PARTS SOCIALES : M. ID MANSSOUR FAHD : 100 parts
SIGNATURE ET GERANCE.

Mr : ID MANSSOUR FAHD - CIN : BH294365, avec les pouvoirs les plus étendu BENEFCIES : Sur les bénéfices net il est prélevé 5 % pour constituer les réserves légales, le solde est à répartir suivant la décision de l'associé unique.
Le dépôt légal a été effectuée au CRI de Casablanca.

N° 712/PA

FRAMETAL S.A.R.L ** CONSTITUTION **

Aux termes d'un acte SSP, à Casablanca, en date du 12/01/2021, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L. dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : FRAMETAL S.A.R.L
OBJET : Construction métallique, charpente métallique, tuyauterie noire, INOX et travaux divers;
Fourniture des profilés métalliques.

SIEGE SOCIAL : 202, BD. ABDELMOUMEN, N° 5, RDC CASABLANCA
CAPITAL : 100.000,00 DH divisé en 1 000 parts sociales de 100,00 DH chacune entièrement souscrites, libérées totalement et attribuées comme suit : 500 parts sociales attribuées à Monsieur MUSTAPHA EDDYA et 500 parts sociales attribuées à Monsieur ABDELKERIM ALANBAR.

EXERCICE SOCIAL : Du 1er janvier au 31 décembre DUREE : 99 ans
GERANCE : La société est gérée conjointement par M. MUSTAPHA EDDYA, C.I.N. n° MA2121H ET M. ABDELKERIM ALANBAR C.I.N. n° MA18296

L'immatriculation au registre de commerce a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca, le 26/01/2021 sous le n° 486851.

N° 713/PA

PERFECT GESTION

Conseil fiscal et juridique Société: FD GROUP SARL
Aux termes d'un acte s.s.p en date du 12/01/2021, il a été constituée les ci-après nommes une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Denomination : SOCIETE FD GROUP SARL SARL
Siège social : 10 RUE DE LIBERTÉ ETG N°3 APPRT N°5 CASABLANCA
• Objet : La gestion des centres d'appels, call centre, télématique,
• Durée : 99 ans.

Capital social : 100 000.00 dhs devise en 1000 parts de 100 dhs chacun souscrites en totalité et entièrement libérées par deux personnes physique à savoir :

- Mr. MEHELO MOULIOM FADIL FAYCAL 500 parts
- Mr. AKELE ANDRE 500 parts

-Gérance : la société est gérée et administré par Mr. MEHELO MOULIOM FADIL FAYCAL

-Dépôt légal a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca sous n°763439.

N° 714/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER INNOVICITY "S.A.R.L."

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 07/01/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L. dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: INNOVICITY "S.A.R.L"
OBJET : CONSEIL DE GESTION

LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H. CAPITAL SOCIAL : 20.000,00 DHS, divisé en 200 parts de 100 DHS chacune :

-Mme JAZAR ASMA...50,00 Parts
- Mr CHOUCANE MOHAMED ALI ... 150,00 Parts
Soit un total de 200,00 Parts
GERANCE : La société est gérée par Mr CHOUCANE MOHAMED ALI.

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au centre régional d'investissement de Casablanca.

RC N°487589.
Pour extrait et mention N° 715/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER INNOVATION IRRIGATION GHALI "S.A.R.L.AU"

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 08/01/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L.AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: INNOVATION IRRIGATION GHALI "S.A.R.L.AU"
OBJET : VENTE ET DISTRIBUTION DU MATERIEL AGRICOLE

LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H. CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune :

- Mme ILHAM BEN RADI... 1000,00 Parts
Soit un total de 1000,00 Parts
GERANCE : La société est gérée par Mme ILHAM BEN RADI

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au centre régional d'investissement de Casablanca.

RC N°487587.
Pour extrait et mention N° 716/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER ART AND PROD EVENT "S.A.R.L.AU"

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 09/01/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L.AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: ART AND PROD EVENT "S.A.R.L.AU"

OBJET : PUBLICITE, TRAITEUR
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H. CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune :

- Mr KACEM TAOUFIKI..... 1000,00 Parts
Soit un total de 1000,00 Parts
GERANCE : La société est gérée par Mr KACEM TAOUFIKI

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au centre régional d'investissement de Casablanca.

RC N°487583.
Pour extrait et mention N° 717/PA

STE HANDLING SOLUTIONS

Constitution

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 06/01/2021, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : « SOCIETE HANDLING SOLUTIONS» SARL AU, Objet : TRANSPORTS DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI, SIEGE SOCIAL : 5

BD ABDELLAH BEN YASSINE IMM BELLEDONE ETG 5N°5 CASABLANCA, DUREE : 99 ans CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à 500.000,00 DH, divisé en Mille (5000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune

MR.MOHAMED CHRAIBI DAKHAMA à 5000 parts, GERANCE : la société sera valablement engagée par la seule signature de Mr. MOHAMED CHRAIBI DAKHAMA.
-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 20 Janvier 2021 sous le numéro de RC 486031 et n° de dépôt 761843

N° 718/PA

FIDUCIAIRE KING CONSULTING -SARL- BOUZNIKA

Tél/Fax: 053774300

GSM: 0661205870

Décision Extraordinaire
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/09/2020 : L'associé unique de la société « J.M GARDEN » SARL AU, a décidé ce qui suit: L'associés Unique décide, la dissolution par anticipation de la société J.M GARDEN SARL AU, à compter de ce jour et à sa mise en liquidation amiable.

Nomination d'un liquidateur et détermination de ses obligations et pouvoirs
L'associés Unique, Mr. Mehdi JABRI de nationalité marocaine, né le 10/04/1975 à Casablanca demeurant à : 19 Allée Du Chemin Vert L'Hermitage Cassa Titulaire De La CIN N° BE647441, est nommé liquidateur.

Le Siège De Liquidation : Rue Soumaya Résidence Shahrzade 3,5ème Etage, N°22 Palmiers Casablanca.

Il établira dans les trois mois de la clôture de chaque exercice, les comptes annuels, en vue de l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif existant à cette date et un rapport écrit par lequel il rendra compte des opérations de liquidation au cours de l'exercice écoulé.

Il continuera l'exploitation sociale en vue de mener à bonne fin les opérations en cours et entreprendra, s'il y a lieu, les opérations nouvelles qui se révéleraient nécessaires à l'exécution des opérations anciennes.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 22/01/2021 sous le

N°2233, RC N°376147. N° 719/PA

CHADY BUSINESS AND TRANSACTIONS

Aux termes d'un acte sous seing privé à Safi en date du 02 JANVIER 2021, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée. DENOMINATION SOCIALE: " CHADY BUSINESS AND TRANSACTIONS "S.A.R.L. OBJET : COMMERCIALISATION DES MACHINES DE CONSTRUCTION. SIEGE SOCIAL : 26 Rue Riad Laaroussi VN- SAFI. DUREE : 99 ans. Le capital social 100.000,00DH, divisé en 1000parts sociales de 100,00DH chacune réparties ENTRE M.CHADY EL YAJJIZI 334 PARTS, Mme KHADOUJ NASSIF 333 PARTS ET Mlle CHAYMA ELYAJJIZI 333 PARTS.

M. CHADY EL YAJJIZI est désigné gérant de la société pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du TPI de SAFI, le registre de commerce est créé le 13/01/2021 sous le N° 11159. Pour extrait et mention la Gérance.

N° 727/PA

* YMY INVEST * CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 12/01/2021, enregistré à Casablanca le 13/01/2021, il a été établi les statuts d'une société ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION: YMY INVEST SARL.
OBJET : LA GESTION DE VALEUR MOBILIERES.

SIEGE SOCIAL : 469 Zone Industrielle Lissafsa Route de Bouskoura Casablanca. DUREE : 99 ans

APPORTS : Il est fait apport à la société d'une somme de Cent Mille (100 000,00) dirhams, divisé en Mille (1 000) parts sociales de Cent (100) dirhams chacune.

ASSOCIES : * M. CHBARTE Faycale 900 parts sociales
* Mme MARADJII Hassania : 100 parts sociales

GERANCE : Les associés nomment M. CHBARTE Faycale en qualité de gérant pour une durée indéterminée avec tous les pouvoirs de gestion.
DEPOT LEGAL
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 01/02/2021 sous le N° 763391.

N° 728/PA

Sur vos petits écrans



07.00 : Lecture du Saint Coran
07.10 : Tinoubka
07.40 : Arroud
08.40 : Amouddou
09.40 : Moudawala
10.40 : Chouk Sedra Ep 50
11.30 : Zouaji Mouhal Ep 24
12.00 : Oussrati Ep 159
13.00 : JT Addahira + Météo
13.20 : Waadi Saison 1 Ep 1
14.00 : JT en Amazigh
14.20 : JT en Espagnol
14.40 : Festival des Andaloussiatt de Atlas
16.00 : Amouddou
17.00 : Al Haoudaj Oulad Amran Doukala
18.00 : Moudawala
18.50 : Majala Iktissadia
19.00 : JT en Français
19.20 : Al Moudir Laam

Ep 1 et 2
20.00 : Lmadi la yamout Ep 23
20.30 : Quotidiennes Lala Laaroussa mariage
20.40 : Zouaji Mouhal Ep 25
21.00 : JT Principal + Météo
21.50 : Sla w Slam Ep 1
22.20 : Sla w Slam Ep 2
22.50 : Mawaki'e wa Wakaie
23.50 : Dernier bulletin d'information
00.10 : Albouyou Assrar Ep 1
01.10 : Chachat
01.40 : Al Haoudaj
02.40 : Tinoubka
03.10 : Moumou Aynya Ep 30
03.40 : Lmadi la yamout Ep 23
04.10 : Chouk Sedra Ep 50
05.00 : Arroud
06.00 : Amoudou
07.00 : Lecture du Saint Coran

05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
06:00:00 : Ch'hiwat bladi
06:30:00 : SABAHYAT 2M
07:15:00 : KIF AL HAL
08:00:00 : MAGAZINE : AHSANE PATISSIER
09:35:00 : SERIE : Rbib
10:05:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
10:15:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
10:55:00 : KIF AL HAL
11:10:00 : SABAHYAT 2M
12:00:00 : SERIE : LCOOPERATIVE
12:35:00 : METEO
12:45:00 : AL AKHBAR
13:15:00 : MOUJAZ RIYADI
13:25:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
14:20:00 : ECO NEWS
14:30:00 : JOURNAL AMAZIGH
14:40:00 : FEUILLETON : CHA-

MAL JANOUB
15:55:00 : FEUILLETON : AL IRT
16:25:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
17:25:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
17:50:00 : DESSINS ANIMES
18:15:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
18:25:00 : MAGAZINE : POP UP
18:35:00 : FEUILLETON : Rahinat al houb
19:10:00 : MAGAZINE : CAPSULE AHSANE PATISSIER
19:20:00 : FEUILLETON : AL WA3D
20:05:00 : MAGAZINE : CAPSULE TENDANCE 2020
20:15:00 : INFORMATION : INFO SOIR
20:45:00 : QUE DU SPORT
20:50:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
20:55:00 : INFORMATION : ECO

NEWS
21:10:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
21:15:00 : INFORMATION : AL MASSAIYA
21:50:00 : MAGAZINE : CONFIDENCES DE PRESSE
22:55:00 : MAGAZINE : JAZIRAT AL KANZ
00:05:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
00:55:00 : FEUILLETON : AL WA3D
01:45:00 : DES HISTOIRES ET DESHOMMES : MAKAN TAHTA ACHAMS
03:00:00 : MAGAZINE : MA3A RAMDANI
03:25:00 : MAGAZINE : CONTINENTALES
04:30:00 : FEUILLETON : Rahinat al houb
05:05:00 : DOCUMENTAIRE : La musique dans la vie

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kammich

Mots flechés

Par Abou Salma

JeuX & Loisirs

CHEZ-SOI ↘	NABOT	CRACK TERME ANGLAIS	EMPECHE DE GROSSIR ÉPÉE	PRINCIPE VITAL	CHOIX	LOIN DU PODIUM
FORME →					NOTE PAS PRO	
EN CRISE →		ZÉRO FIN DE PARTIE		INUTILE →		
PONTE →			GRECQUE	EN VENTÉ VENTILÉ		FLOTTE
			RÉCUSA SACRÉ		LETTRES DE TAEF	
FEMELLE DU CANARD	PAGE	BAC		À L'ENVERS 100 m ²	RADINER- IE	EN SOMME
PARTIR EN HAUT: CLIQUE	DE BAS EN HAUT: PEU		POSSESSIF	EN GREVE ULTRA- VIOLET	FIN DE PARCOURS	PROFIT- ABLE
			CONNU NOTE		DIFFICILE	
BENÊT	PASSÂT POTE				BOUCLI- ERS	
STUPIDE AVIRON				CENTIME ADVERBE	FIN DE VERBE	FORME D'AVOIR
			CRITIQUE			
BLEU				SUITE		

Solution mots flechés d'hier

APPRO- PHEMENT	C	AU REVOIR	CHIFFRE AMÉRI- CAINE	DE BAS EN HAUT PLANTE	PHILOS OPHE GREC	PYGE GAINE	SUPPLÉ- MENT	SYMBÔLE DU LITONIN	TENTE
ELLE EST À L'OUEST	O	C	C	I	D	E	N	T	A
OU JOUR OU L'AUTRE	M	I	N	U	I	T	LETTRES DE CASINO	RÉPÉ- TION THÉÂTRAL	B
MAMAN- SÈRE OU PÉRE	M	A	N	G	O	U	S	T	E
LETTRES DE DIOK	I	O	COUP DE POUPIE	PRELÈ- VE EN SÉRIE NOTE	G	I	R	L	C
A	S	AGE GRECQUE	E	R	E	TRIOM- PHE	ÉCOLE LIBRE	À L'ENVERS COLÈRE	E
CRACK ORIGINAL	E	X	C	E	N	T	R	I	Q
G	R	I	L	E	A	U	RÉGULI- ER	EN CATONIN	U
QUIN- ZÈME DE CUISINE	A	P	EN APARTÉ SONGÉ	S	A	C	B	E	S
SÉLECT- IONNE	T	R	I	E	A	T	UN DES USAGES CONTEMP	ÉTAT DE NÉ	A
H	I	E	R	A	R	C	H	I	E
ÉCHELLE EN MÉTRES	O	V	QUARTIER DE GABÈS	G	A	LUTTE	U	V	U
INDISP- ENSABLE	N	E	C	E	S	S	A	I	R

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthif
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab
(Laâyoune)
Abdelali khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage -
Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

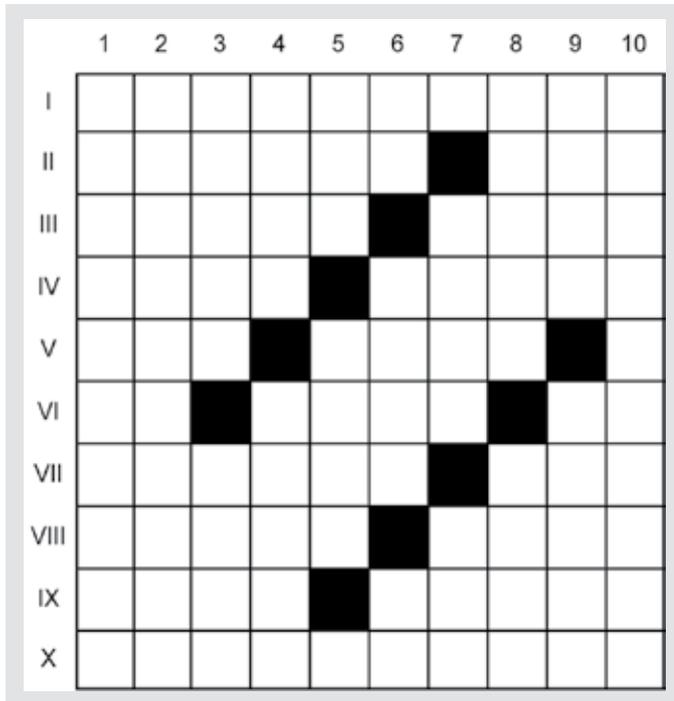
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- I. Race bovine.
- II. Passée sur le billard – Homme anglais.
- III. Navets – Quand on a perdu la boule.
- IV. Très mal écrit – Charger l'âne.
- V. Visait les barrettes – Avec le couvert.
- VI. Lettres pieuses – Bouts de jardins – Conjonction.
- VII. Navigateur néerlandais – Société immobilière.
- VIII. Myriapodes – Sortir des mots.
- IX. Irlandepoétique – Conduit souterrain.
- X. Commune vendéenne.

VERTICALEMENT

- 1. Coule beaucoup.
- 2. Ancien herbivore.
- 3. Etre dans la lune – A l'envers : Argiles.
- 4. Ont beaucoup de jours – Apporte.
- 5. A déclarer - Adipeux.
- 6. N'arrondit pas les angles – Avoir – La bagnole à Charles.
- 7. Tests thématiques – Fleuve d'Afrique.
- 8. Singe – A l'envers : Rayons.
- 9. Crade – Met noir sur blanc.
- 10. Avant l'embauche.

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

	7	6	4					9
	4	8			2	7		6
2				7				
5	6	1					9	
4	8					5	2	
	2				4	6	7	
			1					3
7	3	2			6	1		
6				3	2	8		

Moyen

4	9							
	6		8	9	1			4
		1			4	3		
2	8			6	9			
	1						3	
		6	3			5		2
		2	7			4		
3	7	2	6				9	
							6	7

Difficile

			4	3		9	6	
7						3		
			1				4	
		2					4	
1	9		2		4		3	5
4					6			
	4			2				
		7						8
2	6		5	7				

Expert

	1	5	6	3				2
3	2					8		
				2				
	7		9					
4	2					7	3	
				1			5	
		4						
		9					7	3
8		1	9	5	2			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	1	7	8	3	9	6	4	2
3	8	2	7	6	4	1	9	5
6	4	9	2	5	1	3	8	7
4	3	6	5	8	2	9	7	1
9	7	8	3	1	6	2	5	4
1	2	5	9	4	7	8	6	3
2	6	4	1	9	5	7	3	8
7	9	3	4	2	8	5	1	6
8	5	1	6	7	3	4	2	9

Moyen

5	2	6	1	7	8	9	3	4
1	4	8	9	3	2	5	6	7
3	7	9	4	6	5	8	2	1
8	1	3	6	9	7	2	4	5
4	5	2	3	8	1	6	7	9
9	6	7	2	5	4	1	8	3
2	9	5	8	4	3	7	1	6
7	8	4	5	1	6	3	9	2
6	3	1	7	2	9	4	5	8

Difficile

4	9	6	7	2	3	5	8	1
3	2	8	4	5	1	7	6	9
7	1	5	6	9	8	3	4	2
5	3	1	2	4	9	6	7	8
6	7	2	1	8	5	9	3	4
8	4	9	3	6	7	2	1	5
1	5	7	8	3	2	4	9	6
9	6	3	5	1	4	8	2	7
2	8	4	9	7	6	1	5	3

Expert

1	8	9	3	4	7	2	6	5
4	7	2	1	5	6	3	8	9
6	5	3	2	8	9	7	4	1
3	2	8	4	6	1	5	9	7
9	1	6	5	7	3	8	2	4
5	4	7	8	9	2	1	3	6
7	3	4	9	1	8	6	5	2
2	6	5	7	3	4	9	1	8
8	9	1	6	2	5	4	7	3

Sport

Rude épreuve camerounaise pour l'EN au dernier carré du CHAN

Houcine Ammouta : Nous allons mettre en place les tactiques appropriées pour ce match décisif



Place au dernier carré du CHAN 2020 qui se déroule actuellement au Cameroun. Le Onze national des joueurs locaux sera bel et bien de la partie et affrontera, ce mercredi à partir de 20 heures au stade de Limbé, son homologue camerounais dans un match qui

s'annonce comme une finale avant la lettre.

Si la sélection marocaine a eu à faire depuis l'entame de la compétition à des adversaires prônant un système défensif à outrance, les choses s'annoncent autrement devant les Lions indomptables, hôtes du tournoi qui, en

principe, devraient faire le jeu devant leur public.

Une donne qui permettra au sélectionneur national, Houcine Ammouta, d'être dans son élément, lui qui préfère attendre l'équipe d'en face et lui laisser l'initiative. Apparemment, il est fort possible que le sélectionneur national opte pour un Onze beaucoup plus porté sur le jeu défensif, ou du moins prudent à l'extrême vu que la confrontation peut aller au-delà du temps réglementaire.

Au sujet de cette confrontation, Ammouta a déclaré que « nous allons mettre en place les tactiques appropriées pour ce match décisif, qui nous opposera à une équipe solide. Nous espérons confirmer cette montée en puissance et que l'efficacité soit au rendez-vous », rapporte la MAP.

Avant ce choc, l'équipe nationale a effectué lundi une séance d'entraînement qui devait être suivie d'une seconde hier en vue d'apporter les ultimes réglages. Excepté le forfait

d'Adam Ennafati pour qui le CHAN camerounais est terminé, Houcine Ammouta dispose de l'ensemble de son groupe qui se dit décidé à aller jusqu'au bout de cette campagne continentale et à défendre le titre qu'il avait remporté lors de la précédente édition organisée en 2018 au Maroc.

Pourvu que les tests de la Covid-19 effectués sous l'égide de la CAF débouchent sur des résultats négatifs, sachant que le latéral Abdelkrim Baadi qui avait contracté le virus au terme de la seconde journée de la phase de poules est rétabli, tout comme d'ailleurs le kinésithérapeute Abdellah Belhabib.

Pour rappel, la sélection marocaine avait entamé timidement ce Championnat d'Afrique des nations, avec une victoire poussive d'entrée face au Togo (1-0), avant d'être tenue en échec par le Rwanda (0-0). Le ratage des occasions est resté de mise, hélas, même lors du troisième match où l'on a eu droit à une EN fringante qui a surclassé l'Ouganda par 5 à 2. Au tour des quarts de finale,

les partenaires de Soufiane Rahimi, sacré deux fois meilleur joueur du match, ont eu raison de la Zambie, n'ayant besoin que d'une mi-temps pour sceller le sort de cette partie par 3 à 1.

A rappeler que l'autre demi-finale prévue également mercredi à 16 heures mettra aux prises le Mali et la Guinée, deux équipes qui s'étaient qualifiées respectivement au détriment du Congo (0-0, 5-4 TAB) et du Rwanda (1-0).

Des quatre protagonistes des demi-finales, seul le Maroc, comme précité, avait remporté le titre en 2018. Les autres lauréats sont la RD Congo, double vainqueur de l'épreuve en 2009 et 2016, la Tunisie en 2011 et la Libye en 2014.

Mohamed Bouarab

Programme

Mercrèdi

16h00 : Mali-Guinée
20h00 : Cameroun-Maroc

Reprise de la Botola le 13 février

Au vu de la qualification de l'équipe nationale des joueurs locaux aux phases finales du Championnat d'Afrique des nations organisé au Cameroun du 16 janvier au 7 février 2021 et afin de permettre l'intégration des joueurs au sein de leurs clubs respectifs appelés à appréhender les compétitions nationales et continentales dans les meilleures conditions et avec leur effectif au complet, la FRMF et la LNFP ont l'honneur d'informer l'ensemble des clubs D1 que la reprise de la Botola Pro 1 Inwi est prévue à partir de samedi 13 février 2021 et celle du 1/8ème de finale de la Coupe du Trône est annoncée pour les 2, 3 et 4 mars 2021.

Le programme des cinq prochaines journées de la Botola Pro1, celui des six prochaines journées de la Botola Pro2 ainsi que celui du 1/8ème de finale de la Coupe du Trône saison 2019/2020 seront communiqués incessamment.

Le CHAN 2020, le couronnement des rebondissements !

Le Cameroun se qualifie pour la première fois en demi-finale du CHAN dans son bijou architectural, le Stade de Japoma de Douala, en battant la RD Congo.

La physionomie du match est à l'image de la tonalité de cette compétition.

Japoma est une commune de Douala et surtout lieu de naissance du légendaire Roger Milla.

Alors que les regards sont tournés vers Yaoundé, Limbé et Douala au Cameroun où se déroule depuis le 16 janvier dernier le CHAN Total 2020, l'occasion est propice pour faire un état du niveau global de la compétition, des

infrastructures et des stades du tournoi.

L'élimination précoce de la Libye, victorieuse en 2014 du CHAN, et de quelques pays que l'on espérait voir se qualifier pour les quarts de finale, donne l'impression que le CHAN Total 2020 est plein de surprises avec un niveau globalement élevé.

Le niveau des rencontres de groupes a démontré que la compétition sera rude.

L'élimination de la Libye, le réveil tardif du tenant du titre, le Maroc, les difficultés du pays hôte, le Cameroun, devant le Zimbabwe et surtout le Burkina Faso lors du premier tour, ne doivent pas faire

oublier qu'aucun favori n'est sorti du tournoi dès la phase de groupes.

Certes, la RD Congo, le Congo Brazzaville, le Rwanda, la Guinée et la Zambie ont également peiné à se hisser en quarts de finale mais ils ont finalement été au rendez-vous. D'après Houcine Ammouta, sélectionneur des Lions de l'Atlas du Maroc : "Il n'y a pas de match facile dans cette compétition. On fait un maximum d'efforts durant chaque match pour gagner". Des propos confirmés plus tard par le sélectionneur de la Tanzanie, Etienne Ndairagije : "Les équipes se sont bien préparées. On voit que chaque équipe a envie de jouer, de montrer des choses et de gagner."

Avec un total de 46 buts lors des 24 matchs de la phase de groupes, les stades camerounais ont vibré au rythme du CHAN Total 2020 durant cette phase. Le Cameroun n'est pas à sa première expérience. Il avait déjà organisé la Coupe d'Afrique des nations en 1972.

Entre autres sujets de discussions, les infrastructures sportives ! Le pays de Samuel Eto'o impressionne depuis le début du CHAN par la qualité de ses stades. En témoigne Claude Le Roy : "Tout est parfait, il n'y a absolument rien à redire...". Idem pour Etienne Ndairagije : "Je salue l'organisation. Je vois que c'est un pays de football.

Pas seulement sur le terrain mais également au niveau des infrastructures".

Parmi les quatre stades qui accueillent les matchs, celui de la Réunionification à Douala est l'un des plus vibrants avec des supporters togolais, guinéens, rwandais et marocains venus assister à la compétition.

Le CHAN Total Cameroun 2020 n'est pas encore terminé mais déjà, des réalisations de Saidi Kyeuvu (Ouganda), Yendoutie Richard Nane (Togo), Amadeu Masasi (RD Congo) et Emmanuel Chabula (Zambie) sont en passe d'entrer dans les annales du tournoi.

Source : cafonline.com



Covid : Le match de Ligue des champions de Liverpool à Leipzig menacé

Le déplacement à Leipzig de Liverpool en Ligue des champions le 16 février pourrait être rendu impossible par les mesures prises par l'Allemagne pour interdire l'entrée sur son territoire aux voyageurs venant d'une zone à risque, a confirmé lundi une porte-parole ministérielle.

Dans les mesures sévères "prises vendredi dernier par le gouvernement fédéral (...) il n'y a pour le moment aucun règlement d'exception pour les sportifs professionnels", a répondu une porte-parole du ministère de l'Intérieur allemand à une question de l'AFP. Berlin a interdit du moins jusqu'au 17 février aux compagnies

aériennes de transporter vers le territoire allemand des personnes en provenance de zones touchées par des mutations du coronavirus, à l'exception des citoyens allemands ou des personnes résidant en Allemagne.

Si les autorités n'assouplissent pas leur position, l'équipe de Liverpool n'aura donc pas le droit de venir à Leipzig le 16 pour disputer son huitième de finale aller de Ligue des champions. Le match pourrait alors être déplacé vers un autre pays.

Si la mesure était prolongée, la prochaine équipe concernée serait Manchester City, attendue le 24 à Mönchengladbach.

Mondial des clubs

A Doha, un stade "historique", témoin des ambitions sportives du Qatar

Loin des stades ultra-modernes et climatisés qui accueilleront le Mondial des clubs à partir de jeudi, et la prochaine Coupe du monde en 2022, le modeste Doha Sports Stadium a longtemps été le coeur du football qatari.

Niché au coeur de la vieille ville, flanqué de villas basses, de petits restaurants et d'une gare routière, ce stade, inauguré en 1962, restera à jamais le premier dans le Golfe à avoir une pelouse.

Il a aussi accueilli des légendes du football, comme le Brésilien Pelé, ainsi que le boxeur Mohamed Ali et il est le témoin vivant des ambitions sportives du Qatar.

"Ce stade représente beaucoup pour moi. J'y ai grandi", déclare Hassan Matar, ancienne vedette du club d'Al-Sadd. Tout a commencé ici à une très belle époque".

Quatre projecteurs surplombent l'enceinte dans le modeste quartier qui est loin des gratte-ciel, des hôtels et des immeubles de bureaux de West Bay, de l'autre côté de la ville.

Une vieille boîte aux lettres jaune rappelle l'histoire du quartier, à deux pas d'un port de boutres et de la zone de Bidda qui a servi de siège au pouvoir de la dynastie des Al-Thani.

A côté, le stade Al-Bayt, d'une

capacité de 60.000 places et à l'architecture futuriste, qui accueillera des matches du Mondial-2022, dispose de suites avec vue sur le terrain et de tribunes avec balcons.

"C'était le stade principal du Qatar, et à l'époque, les fans remplissaient les tribunes", rappelle Hassan Matar à propos des 4.000 places de l'ancien stade de Doha.

En 1973, le roi Pelé y fait escale avec son club de Santos pour y affronter en match amical l'équipe locale d'Al Ahli, un match qui a marqué les esprits, dont celui de Hassan Matar, et le début de la passion de la population qatarie pour le football.

"Passer de ce stade aux nouveaux est une énorme différence", constate Hassan Matar.

Le Doha Sports Stadium avait déjà pris un coup de vieux quand, à 15 kilomètres à l'ouest, le stade Khalifa a ouvert ses portes en 1976, mais il a été préservé par l'ancien dirigeant du Qatar, Cheikh Hamad bn Khalifa Al-Thani, père de l'actuel émir, Tamim.

Il sert désormais à former des arbitres locaux et accueille des rencontres de jeunes ou des matches amicaux.

Une poignée de photographies jaunies, fièrement exposées dans les couloirs du stade de Doha, témoigne



d'une tradition footballistique modeste, qui contraste avec le faste et le glamour des ambitions sportives internationales du Qatar alimentées par les pétrodollars.

"Nous avions l'habitude de nous appuyer sur la clôture du stade et de mettre des pierres sous nos pieds pour regarder les matches", se rappelle le journaliste sportif local Sultan Jassem.

"Quand nous étions enfants,

nous n'avions pas d'argent. Quand on annonçait des grandes stars comme Pelé, (Cassius) Clay (le nom de naissance de Mohamed Ali, NDLR) (...), nous rêvions et nous étions émerveillés", dit-il.

Il montre une photo en noir et blanc de Mohamed Ali sur le terrain où un ring a été érigé, une étape de la tournée de promotion "The Greatest" au Moyen-Orient avant de combattre son compa-

triotte Joe Frazier.

"Le combat-exhibition de Clay au Qatar en 1971 a apporté une saveur sportive particulière et a amélioré la réputation du Qatar", ajoute Sultan Jassem.

Même si sa valeur patrimoniale a été éclipsée par les sept nouveaux stades construits par le Qatar ces dernières années pour le Mondial-2022, "il fait partie de notre histoire", conclut le journaliste.

Des supporters furieux du Mouloudia d'Alger vandalisent le siège du sponsor du club

Des supporters du Mouloudia Club d'Alger (MCA), un des clubs phares de la Ligue 1 algérienne, ont vandalisé lundi le siège de leur sponsor, le géant public des hydrocarbures Sonatrach, selon des médias locaux et une vidéo partagée sur internet.

Plusieurs dizaines de supporters ont pénétré dans la cour de la direction générale de la Sonatrach à Alger, ont caillassé la façade, brisant des vitres, et lancé des fumi-

gènes, d'après les mêmes sources.

D'autres vidéos, filmées de l'intérieur du siège de la Sonatrach, montrent des dégâts matériels causés par cette attaque, a rapporté l'agence officielle APS.

Les supporters mécontents exigeaient le départ du géant pétrolier, qui est pourtant le principal sponsor du prestigieux club algérois.

Après une série de mauvais résultats, l'entraîneur du MCA, Nabil Naghiz, avait fait allusion samedi

aux mensualités impayées des joueurs de l'équipe, financées majoritairement par la Sonatrach, s'attirant les foudres de la direction du club qui a jugé ses propos "irresponsables", explique le quotidien francophone Liberté dans son édition de lundi.

L'entraîneur a été prié par la direction de n'aborder désormais avec la presse que le volet technique, "sans s'immiscer dans les affaires administratives", a précisé Liberté.

Le 18 janvier, lors d'une cérémonie en l'honneur du MCA, le PDG du groupe Sonatrach Toufik Hakkar avait assuré que le club bénéficierait du "soutien nécessaire" afin de continuer à "s'illustrer au niveau national et continental".

L'équipe venait alors de se qualifier pour la phase de poules de la Ligue des champions africaine.

Mais depuis, le doyen des clubs de football d'Algérie, qui fête son centenaire cette année, n'a récolté que deux points lors des trois der-

nières journées du championnat.

En juillet, les supporters du MCA avaient manifesté devant le siège de la Fédération algérienne de football (FAF) pour protester contre l'octroi du titre de champion de Ligue 1 2020 à son rival algérois du CR Belouizdad.

La saison avait été interrompue en mars à cause de la pandémie de Covid-19.

La saison 2021 a pu commencer mais les rencontres se jouent à huis clos.

Cheops dévoile le ballet cosmique de cinq exoplanètes

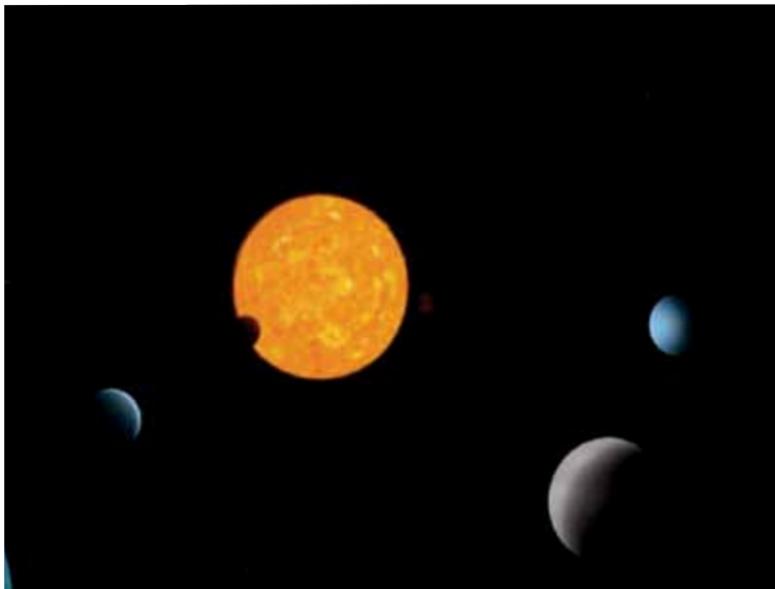
Le télescope spatial Cheops a dévoilé le ballet cosmique de cinq exoplanètes, un phénomène encore jamais observé avec des astres dont la variété remet en cause les théories sur leur formation, selon une étude.

A environ 200 années-lumière de la Terre, ces exoplanètes, -ainsi appelées parce qu'elles se trouvent en dehors de notre système solaire-, tournent sur un même plan autour de leur étoile, TOI-178, avec la régularité d'une horloge.

Elles suivent un mouvement de "chaîne de résonance", identifié par l'astronome Laplace à la fin du 18ème siècle avec trois des lunes de Jupiter. Quand la plus éloignée, Ganymède, fait un tour de planète, il en faut deux à Europa, plus proche, et quatre à Io, encore plus proche de Jupiter.

La même mécanique céleste est à l'œuvre avec TOI-178. La première planète de la chaîne fait le tour de l'étoile en environ 3 jours, et les suivantes, chacune plus lointaine que la précédente, le font respectivement en 6, 10, 15 et 20 jours, en s'alignant régulièrement pour certaines d'entre elles. Un, en musique. Une sixième exoplanète, la plus proche de l'étoile, l'orbite trop rapidement pour être résonance avec les suivantes.

"Nous ne connaissons que cinq autres systèmes avec une telle configuration", dans laquelle plusieurs exoplanètes s'accordent dans une



harmonie orbitale autour de leur étoile, remarque auprès de l'AFP Adrien Leleu, astronome à l'Observatoire de l'Université de Genève, et principal auteur de l'étude parue cette semaine dans Astronomy and Astrophysics.

Leur intérêt est d'être le témoin d'un état qu'on pense quasi originel", comme l'explique l'astrophysicien à l'Université de Berne

Yannick Alibert, co-auteur de l'article. Il évoque des "systèmes comme congelés depuis la fin de leur phase de formation, qui dure des millions d'années". Car miraculeusement, rien n'est venu perturber cet équilibre "assez fragile" au cours des plus de deux milliards d'années qui s'en sont ensuivies jusqu'à nos jours.

Et c'est là que les choses se compliquent. Car normalement,

plus on s'éloigne de l'étoile, plus la densité des planètes devrait aller en diminuant. Or la densité de la troisième de la chaîne, notamment, est bien plus élevée que celle de la deuxième. "On a une grande variation, ce qui est surprenant", selon M. Leleu.

"D'un côté, on a l'impression d'avoir quelque chose qui n'a pas bougé depuis des milliards d'an-

nées, les périodes des planètes sont réglées à quelques minutes près, c'est ordonné, et d'un autre côté il y a ces variations de densité", qui remettent en cause les théories communément admises sur la formation des systèmes planétaires.

Les observations vont se poursuivre grâce à Cheops, le télescope de l'Agence spatiale européenne (ESA), en orbite depuis la fin 2019, et dédiée à la caractérisation des exoplanètes. En attendant d'utiliser un jour le futur successeur de Hubble, le télescope spatial James Webb, qui sera lancé cette année.

"Le système de TOI-178 a l'avantage d'être suffisamment brillant et certaines de ses planètes assez larges pour étudier précisément leurs atmosphères depuis la Terre et l'espace", a dit à l'AFP le Pr. Kate Isaak, responsable scientifique de la mission Cheops à l'ESA, qui a cosigné l'étude.

Avec en ligne de mire une meilleure compréhension de la formation des systèmes planétaires, et peut-être la détection d'exoplanètes orbitant TOI-178 à une plus grande distance.

"On veut chercher s'il y a des planètes au-delà, qui seraient dans la zone habitable, au-delà de la sixième" exoplanète, dit le Pr. Leleu. Et en attendant, explorer ce système qualifié par les astronomes de "pierre de Rosette", fournissant autant de réponses que de questions sur la formation des planètes.

Tajine de crevettes aux patates douces

Ingrédients pour 3-4 personnes :
 300g de crevettes bio cuites et décortiquées
 5 patates douces
 2 cuillères à soupe d'huile de tournesol
 1 pointe de curcuma bio
 1 cuillère à café de gingembre frais râpé ou en poudre
 Du sel aux herbes
 Du poivre moulu
 1 citron bio
 200ml de coulis de tomates
 1/2 oignon rouge
 2 gousses d'ail
 1 verre d'eau
 10 stigmates de safran
 1 cuillère à café de citron confit haché
 1 pointe de purée de piment d'espelette
 Une douzaine d'olives noires confites
 Du persil frais ciselé

Préparation :

Epluchez et rincez les patates douces. Faites-les cuire à la vapeur pendant 15 mi-

minutes. Réservez.

Epluchez et dégermez l'oignon et l'ail. Coupez le premier en rondelles et le second en petits dés.

Faites-les revenir dans l'huile de tournesol au piment fumé, dans une sauteuse. Ajoutez-y les crevettes. Remuez et laissez cuire pendant 5 minutes.

Ajoutez ensuite dans la poêle le coulis de tomates, le gingembre, le curcuma, le safran, le jus de citron, la purée de piment d'espelette, les olives noires, le citron confit, le sel aux herbes et le poivre. Mouillez avec un verre d'eau. Portez à ébullition, couvrez et laissez mijoter pendant une vingtaine de minutes.

Ajoutez les patates douces que vous aurez coupées en morceaux. Remuez délicatement. Ajoutez au besoin un deuxième verre d'eau. Laissez mijoter pendant une vingtaine de minutes, à découvert.

Servez bien chaud, avec du persil ciselé.



Des résidents d'Ottawa veulent débaptiser leur "avenue Trump"

Au Canada, des résidents d'un quartier d'Ottawa cherchent à prendre leurs distances vis-à-vis de Donald Trump en débaptisant leur rue qui porte le nom de l'ancien président, désormais source d'embarras depuis les émeutes du Capitole.

L'avenue Trump est située dans l'ouest de la capitale canadienne, dans le quartier de Central Park. Ce dernier, qui porte des noms de rue sur la thématique de New York, a été construit à la fin des années 90, bien avant que le magnat de l'immobilier ne s'engage en politique.

"Avant, quand je disais aux gens que j'habitais l'avenue Trump, j'ajoutais +Oui, LE Donald+ et les gens souriaient, offraient leur sympathie, ce genre de choses", explique à l'AFP Bonnie Bowering, qui y a emménagé en 2008.

"Mais maintenant, après qu'il a affaibli la démocratie et incité à l'insurrection, après la violente attaque au Capitole, il est temps de changer notre nom de rue", assure-t-elle. "Trump ne mérite pas cet honneur et je pense qu'il est inapproprié qu'une rue porte son nom dans la capitale du Canada".

Cette semaine, un conseiller municipal, Riley Brockington, a commencé à se mobiliser auprès des résidents de cette rue.

Certains d'entre eux demandaient à la ville depuis des années d'en changer le nom, mais M. Brockington a expliqué qu'il freinait

des quatre fers pendant le mandat de Donald Trump, par peur de possibles représailles.

"Je craignais qu'il y ait des conséquences contre le pays, que Trump prenne des mesures punitives si on apprenait que la capitale du Canada voulait retirer son nom d'un panneau de rue", souligne M. Brockington.

"Avec son départ de la Maison Blanche, j'ai senti que c'était le bon moment pour essayer", poursuit l'élu.

Si 50% des résidents de la rue donnent leur accord en faveur d'un changement de nom, la ville débatera le processus qui pourrait prendre plusieurs mois.

Jusqu'à présent, la tendance est "en faveur d'un changement", assure le conseiller municipal.

"C'était une nouveauté au début, une façon marrante de démarrer une conversation quand vous appreniez aux gens où vous viviez", a raconté à l'AFP Diane Hosker, en promenant son chien. "Maintenant, c'est un embarras".

Débaptiser l'avenue Trump obligerait à changer les panneaux, les cartes et adresses postales des 62 maisons, et à s'accorder sur un nouveau nom.

"J'espère que nous aurons à la fin un nom qui satisfera tout le monde", confie Bonnie Bowering. "Bien sûr, certains disent que n'importe quoi serait mieux" que Trump.